



Secrétariat général de  
la Communauté du Pacifique

# Hina

Les femmes et la pêche

Numéro 7 - Avril 2001

BULLETIN D'INFORMATION



**Coordonnatrice :** Lyn Lambeth, Chargée de la pêche en milieu communautaire, division des Ressources marines, CPS, B.P. D 5, 98848 Nouméa Cedex (Nouvelle-Calédonie), mél. : <LynL@spc.int>. **Réalisation :** Section Information, division Ressources marines, CPS. Fax : +687 263818; mél. : <cfpinfo@spc.int>; site Internet: <<http://spc.int/coastfish>>. **Imprimé avec le concours financier de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.**

## Introduction

Bienvenue aux lectrices et lecteurs de ce septième numéro d'Hina. Comme les autres bulletins de la CPS, il est disponible sur notre site Internet: <http://www.spc.int/coastfish/>

Ce numéro fait le point des activités de la section Pêche en milieu communautaire et rend compte des changements intervenus dans le personnel de la section, du travail effectué pour établir un plan de gestion de la filière de la pêche thonière à Vanuatu, d'un atelier tenu à Pohnpei (États fédérés de Micronésie) et des premiers résultats des travaux réalisés sur le terrain au bénéfice des îles de Kosrae, Chuuk et Yap.

Dans la rubrique Nouvelles de la région, vous apprendrez qu'une usine de transformation du thon pourrait voir le jour à Asau (Samoa); vous trouverez un compte rendu des activités menées à l'usine de découpe du poisson des Îles Marshall, un article complet sur les connaissances de la biologie marine et la gestion des ressources halieutiques d'un village aux Tonga, un autre sur une entreprise de fumage du poisson qui prend son essor à Nauru, un compte rendu de certaines des croyances traditionnelles concernant les pratiques de pêche et les comportements à Pohnpei et le deuxième cours régional sur l'exploitation et la gestion de commerces de produits de la mer à l'intention des Océaniennes qui doit se tenir en Nouvelle-Zélande.

Dans les Nouvelles d'ailleurs, vous trouverez un article sur l'éco-étiquetage et les pratiques commerciales loyales des produits de la mer; un article sur la nécessité pour les hommes de participer aux travaux sur le rôle des femmes dans le développement; une étude sur le rôle des femmes dans l'aquaculture en Asie du sud-est et un article sur l'expérience du Japon en matière de gestion communautaire de la pêche.

On trouvera la liste des ouvrages des publications à la fin du bulletin, ainsi que des renseignements sur une conférence par

## Sommaire

### Nouvelles de la section Pêche en milieu Communautaire

par Lyn Lambeth p. 2

### Nouvelles de la région p. 8

Samoa	p. 8
Îles Marshall	p. 8
Tonga	p. 9
États Fédérés de Micronésie	p. 14
Nauru	p. 15
Nouvelle-Zélande	p. 16

### Nouvelles d'ailleurs p.17

Informations générales	p. 17
Asie	p. 19
Inde	p. 25

### Ouvrages et publications p.26



messagerie électronique sur la gestion des ressources aquatiques aux fins d'assurer un moyen d'existence durable aux plus démunis.

Ce numéro se termine par un tour d'horizon des publications et ouvrages récents.

Nous attendons les articles et les informations que vous voudrez bien nous transmettre. Vous pouvez rédiger vos articles en français ou en anglais car ce bulletin paraît dans les deux langues.

Merci de bien vouloir adresser vos questions et articles à :

Lyn Lambeth  
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique  
B.P. D5, 98848 Nouméa Cedex  
Nouvelle-Calédonie

Téléphone : +687 262000  
Télécopie : +687 263818  
Courrier électronique : LynL@spc.int

## *Section pêche en milieu Communautaire*



*La section Pêche en milieu communautaire continue d'encourager et d'appuyer les activités de pêche des femmes afin d'assurer une gestion et un développement équilibrés de ce secteur dans la région. Certaines activités de cette section sont présentées ci-après.*

### Départ au sein de la section

Patricia Tuara, conseillère pour la pêche en milieu communautaire, a quitté la CPS après y avoir travaillé pendant cinq ans.

Elle manquera à ses collègues, mais nous lui souhaitons, ainsi qu'à son mari, Andreas, beaucoup de succès dans leur nouvelle vie. Patricia et Andreas sont partis à New York où Andreas a pris ses fonctions comme démographe auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Nous n'oublierons pas tout ce qu'a fait Patricia pour établir et diriger la section et pour la promotion des femmes dans le secteur de la pêche dans la région.



## Outils pédagogiques de la section Pêche en milieu communautaire

### Matériel didactique

- Créer une petite entreprise - guide destiné aux femmes travaillant dans le secteur des pêches (anglais ou français)
- Méthodes pratiques de conservation des produits de la mer - salage et séchage (anglais et français)
- La gestion communautaire des ressources marines - pour une gestion de la pêche de subsistance par les communautés océaniques (anglais seulement, version française sous presse)

### Vidéos

- Artisanat du coquillage : une activité rémunératrice pour les femmes, l'expérience des Îles Cook (anglais ou français)
- *The Reef: Our Heritage, Our future*

### Rapports

- Une évaluation du rôle des femmes dans le secteur de la pêche à Nauru (anglais)
- Une évaluation du rôle des femmes dans le secteur de la pêche en République des Îles Marshall (anglais)

- Une évaluation du rôle des femmes dans le secteur de la pêche en milieu communautaire en République de Palau (anglais)
- Une évaluation du rôle des femmes dans le secteur de la pêche en milieu communautaire à Pohnpei (États fédérés de Micronésie) (anglais)

On trouvera la plupart des rapports de la section Pêche en milieu communautaire et certains supports didactiques sur le site internet (en version PDF), à l'adresse suivante :

<http://www.spc.int/coastfish/Sections/Community/index.html>

Pour savoir comment vous procurer ces outils pédagogiques réalisés par la CPS, dont les manuels de formation à la pêche et les vidéos, veuillez vous mettre en rapport avec :

La préposée à la diffusion des publications  
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique  
B.P. D5  
98848 Nouméa Cedex  
Nouvelle-Calédonie

Téléphone : +687 262000

Télécopie : +687 263818

Courrier électronique : [IdaT@spc.int](mailto:IdaT@spc.int)

## Un plan de gestion pour la filière thon de Vanuatu

La conseillère chargée des spécificités femmes-hommes du Secrétariat général du Forum et la chargée de la pêche en milieu communautaire de la CPS ont réalisé en mars 2000 des études sur la participation des femmes à la filière de la pêche thonière. Un projet de rapport a été élaboré dans le cadre du projet du service des pêches de Vanuatu sur le développement durable du secteur thonier. Ce document vise à décrire le rôle des femmes et celui des hommes dans cette filière et à conduire une analyse plus générale des spécificités hommes-femmes liées au développement de ce secteur.

Un bon développement passe par la prise en compte des aspects sociaux et des spécificités hommes-femmes lors de la préparation d'un plan de gestion de la filière thon. Ce type d'analyse va dans le sens des engagements pris pour veiller à ce que les avantages et les coûts de toute nouvelle initiative dans cette filière soient répartis aussi équitablement que possible entre tous les citoyens de Vanuatu. Ce rap-

port vise à aider les pouvoirs publics de Vanuatu à atteindre leurs objectifs à long terme dans les domaines social, économique et écologique.

Le développement durable d'une industrie thonière passe aussi par la participation active de tous les membres de la communauté.

Le rapport comporte un examen des conséquences de la participation des femmes dans quatre grands domaines : développement du secteur thonier dans le pays; emploi d'équipages ni-Vanuatu sur les bateaux de pêche étrangers; transbordement et activité accrue des flottilles de pêche étrangères à Vanuatu; et questions écologiques pouvant avoir des répercussions au niveau social. Pour chacun de ces points, les incidences positives et négatives sont examinées sous l'angle des éventuels coûts de chaque option de développement, souvent sous-évalués lors de ce type d'examen.

## Atelier à Pohnpei

En 1999, les États fédérés de Micronésie avaient demandé l'aide de la section Pêche en milieu communautaire afin de conduire une étude et une évaluation des activités des femmes dans le secteur de la pêche artisanale, puis de former ces dernières en conséquence. Les pratiques de pêche tant traditionnelles que modernes variant d'un État à l'autre, le service national des Pêches avait demandé que la situation prévalant dans chaque État soit examinée séparément. En juillet et août 1999, la chargée de la pêche en milieu communautaire s'est rendue à Pohnpei pour assister à la cinquième conférence des femmes des États fédérés de Micronésie et entreprendre la première partie de cette mission, l'étude et la description de la situation à Pohnpei. À l'issue de sa visite, elle a recommandé, entre autres, l'organisation par la section Pêche en milieu communautaire de la CPS d'un atelier destiné aux femmes se livrant à la pêche artisanale.

Onze femmes de Pohnpei ont suivi ce stage qui s'est déroulé du 1er au 5 mai 2000. Plus de la moitié des participantes avaient de petits étalages de produits de la mer au marché et le reste pratiquaient principalement des activités de pêche vivrière.

Au nombre des sujets abordés lors de cet atelier, on peut citer : la transformation du poisson, la qualité des produits et la prévention de leur dégradation, le

fumage, le séchage et le salage, la gestion d'un petit commerce, la préservation et la gestion des ressources marines, la nutrition et les modes de vie sains. Avec un fût métallique, les stagiaires ont appris à construire un four à bois simple et ont expérimenté plusieurs méthodes de saumuration et de fumage.

La séance consacrée à la préservation et la gestion des ressources marines a été l'occasion de traiter divers thèmes : les récifs de coraux et la valeur des ressources marines; l'importance d'assurer la pérennité des récoltes et la gestion des ressources renouvelables; les méthodes de pêche destructrices; la gestion communautaire des ressources marines; les zones marines protégées; les mesures de préservation relevant des communautés les raisons sous-tendant les règlements en vigueur et ceux qui pourraient être édictés.



Lyn Lambeth

**Démarrer le feu pour le fumage du poisson**

Le poisson, après un séjour dans la saumure, sera fumé

**Évaluation de l'atelier**



Lyn Lambeth



Lyn Lambeth

Au début de l'atelier, il a été demandé aux stagiaires de classer les thèmes proposés par ordre de priorité. La majorité d'entre elles ont placé la préservation et la gestion des ressources marines en dernier mais, à la fin de l'atelier, toutes jugeaient que c'était ce qui leur serait le plus utile !

#### Cérémonie de clôture de l'atelier à Pohnpei



Lyn Lambeth

## Sur le terrain à Kosrae, Chuuk et Yap

Au terme du stage organisé à Pohnpei, la chargée de la pêche en milieu communautaire s'est rendue à Kosrae, Chuuk et Yap pour commencer le travail sur le terrain et produire des rapports pour les autres États de la Fédération. Première étape : Kosrae. La chargée de la pêche en milieu communautaire, accompagnée de Roosten Abraham de la division des Pêches de Kosrae, a rencontré les habitants des communes de Tafunsak, Walung, Lelu, Malem et Utwe. Ropina D. Aloka, coordonnatrice du service de la condition féminine, lui a aussi prêté assistance.

D'après les premières constatations, les pêcheurs, femmes et hommes, se livrant à la pêche de subsistance et à la pêche artisanale, sont très demandeurs

d'actions de formation, en particulier sur la manipulation des produits de la mer, le contrôle de la qualité, la gestion de petites entreprises et la conservation des ressources marines. La plupart portent un vif intérêt aux questions de gestion et de conservation, et cet intérêt s'observe même au niveau des villages, notamment à Walung.

Certains efforts sont déjà entrepris dans le sens d'une gestion communautaire des ressources, mais dans la plupart des cas, ils ne concernent pas directement le milieu marin. La division des Pêches elle-même est très favorable à la gestion communautaire des ressources marines.



Lyn Lambeth

Pêche à la ligne, Kosrae

Marina Okat, Kosrae



Lyn Lambeth

Un projet pilote d'aquaculture (autre moyen d'avoir des produits de la mer) aurait de bonnes chances de réussir, notamment dans la commune de Malem, qui souffre du manque de ressources récifales et de la difficulté d'accès aux zones de pêche des récifs plus éloignés.

Deuxième escale : Chuuk. La chargée de la pêche en milieu communautaire y a travaillé avec le chargé de la conservation et de la gestion du service national des Pêches, Estephan Santiago, et l'attaché de recherche au service des Ressources marines de Chuuk, Kichy Joseph. Elle a conduit la plupart des entretiens à Weno (ou Moen), île principale du lagon de Chuuk, mais elle s'est également rendue à Tonoas, Fefan et Parem, afin de parler avec les petits pêcheurs.



Lyn Lambeth

Petit marché à Weno, Chuuk

par tradition, des rôles distincts. Lorsqu'elles sont dans un groupe mixte, les femmes restent habituellement silencieuses et ne s'expriment pas. Avec d'autres femmes, c'est une autre histoire...

C'est à Yap, connue en Micronésie pour la vigueur de ses traditions et de sa culture, qu'a eu lieu la dernière halte. Selon la tradition, la pêche et l'utilisation des ressources marines y étaient régies par un système de pouvoir coutumier complexe, qui déterminait la propriété des aires géographiques, des sites correspondant à divers habitats, des engins, des méthodes de pêche et des espèces à pêcher. En outre, l'organisation de la société à Yap dictait la répartition des prises en fonction du "rang" ou du prestige de la technique de pêche employée, de l'espèce capturée, des personnes ou des villages concernés. Des tabous très stricts interdi-



Lyn Lambeth

En pêche à Fefan, Chuuk

À Chuuk, elle a remarqué un très vif désir de faire bénéficier les femmes des actions de formation concernant la pêche, notamment celles qui vendent à petite échelle des produits de la mer à Weno.

Les habitants de Kosrae et de Chuuk ont demandé que soient proposés des ateliers pour les hommes et les femmes travaillant dans le secteur de la pêche, et qu'ils soient organisés au même moment mais séparément, avec, éventuellement, une discussion commune à la fin. En effet, bien que les femmes et les hommes se livrent à diverses activités de pêche, qui sont aujourd'hui parfois identiques, ils se sentiraient plus à l'aise en suivant des stages séparés. Dans de nombreuses régions du Pacifique, les femmes et les hommes ont,



Lyn Lambeth

Weno, Chuuk

saient aux femmes de pêcher ou de s'occuper d'une quelconque manière des engins de pêche ou des embarcations des hommes. Les femmes et les enfants devaient essentiellement s'en tenir à la récolte d'invertébrés sur les zones littorales et à la pêche à la ligne dans le lagon. En général, la pêche à plus grande distance de la côte revêtait un caractère plus prestigieux. Un homme utilisant une technique de pêche devait respecter les restrictions d'ordre social et les rituels associés à cette technique précise. L'emploi de certaines techniques de pêche exigeait du pêcheur qu'il s'isole dans la maison des hommes pendant un temps donné avant son départ pour la pêche et à son retour.

À Yap, la propriété des récifs, les droits de pêche, la répartition des prises, le mode de résolution des différends et les sanctions sont aujourd'hui encore clairement définis mais, dans la pratique, quelques rares dispositions seulement sont observées. Par contre, il subsiste encore une forte réticence à reconnaître que les femmes jouent effectivement un rôle actif dans le domaine de la pêche, bien qu'elles récoltent les poissons et fruits de mer sur le récif, pêchent sur le littoral, transforment les prises, participent à leur répartition coutumière et, plus récemment, à leur commercialisation à petite échelle. Lors d'une réunion qui s'est tenue avec l'association des femmes de Yap, il a été jugé qu'il fallait conduire des actions de formation pour faire reconnaître la contribution des femmes au secteur de la pêche et aider celles-ci à exercer leurs activités.



Lyn Lambeth

Achat de poisson à Yap

## Projets de la section

Durant le second semestre de l'an 2000, la priorité sera donnée à la préparation de la version définitive des rapports concernant Kosrae, Chuuk et Yap. Le deuxième module de formation consacré à la pêche devait être dispensé au CFEC (Centre de formation à l'éducation communautaire de la CPS, à Fidji), en juillet. Malheureusement, en raison du coup d'État, les élèves ont dû être renvoyées dans leurs foyers. Nous espérons, par contre, que le module mis au point avec la section Pêche en milieu communautaire de la CPS par le département de la valorisation des produits de la pêche de l'Université du Pacifique Sud pourra être dispensé en août ou septembre.

Le manuel "La gestion communautaire des ressources marines", édité par la section Pêche en milieu communautaire, devrait être prêt en français

d'ici à la fin de l'année. Le Secrétariat général du Forum du Pacifique Sud (FORSEC) a entrepris de publier les trois études sur les spécificités des rôles des femmes et des hommes en vue de l'établissement des plans de gestion de la filière thonnière aux Îles Salomon, à Palau et à Vanuatu; ces études ont été menées à bien par la conseillère chargée des spécificités femmes-hommes au FORSEC et les agents de la section Pêche en milieu communautaire de la CPS.

Au cours du second semestre de cette année, deux rapports d'évaluation seront diffusés, le premier, concernant le rôle des femmes dans le domaine de la pêche à Niue, et le second, le rôle des femmes dans les communautés de pêcheurs à Tuvalu.



# Nouvelles de la région



## SAMOA

### Projet d'usine de transformation du thon à Asau (Samoa)

On apprend, dans le *Samoa News* et le *Pacific Islands Report*, que l'entreprise StarKist Samoa envisage d'établir une usine de transformation du poisson à Asau, un village côtier de la partie nord-ouest de Savai'i (Samoa).

Selon un des articles, l'objectif est de transformer et de congeler le germon à l'usine avant de l'expédier à Satala (Samoa américaines) pour le mettre en conserve et l'exporter. La compagnie aérienne Samoa Air pourrait établir un vol direct de l'aéroport international de Pago Pago jusqu'à l'aérodrome d'Asau, ce qui servira les besoins de l'entreprise StarKist Samoa si les droits d'atterrissage sont accordés.

L'usine d'Asau bénéficiera aux pêcheurs de germon samoans qui vendent leurs prises aux conserveries des Samoa américaines. L'entreprise StarKist Samoa est le plus gros employeur privé aux Samoa américaines puisque 3 000 personnes environ travaillent pour elle. L'usine de transformation envisagée emploierait d'abord plus de 100 personnes pour atteindre 1 600 employés à mesure que l'usine adopte des procédures de transformation plus perfectionnées.

**Source :** Pacific Islands Report, 26 avril 2000. Samoa News/PINA Nius Online, 30 avril 2000

## ÎLES MARSHALL

### L'usine de découpe du poisson passe à la vitesse supérieure

par Giff Johnson

L'usine de découpe du poisson de Majuro a mis en place une équipe de nuit à la fin du mois de janvier afin d'augmenter son rythme de transformation des thons. Selon Rod McLachlin, directeur général, cette usine, ouverte en octobre dernier, transforme jusqu'à 50 tonnes de poisson par jour, ce qui correspond à peu près aux prévisions des planificateurs de la société.

Début février, douze conteneurs remplis de thons transformés ont été expédiés de Majuro aux Samoa américaines par la compagnie maritime PM&O Line, principal investisseur dans l'usine. C'est la troisième opération d'exportation de poissons à partir de l'usine de transformation de cette compagnie depuis son lancement l'année dernière. Cette équipe de nuit porte les effectifs à 315 personnes, soit plus que les

300 Océaniens que la société avait promis d'embaucher avant l'ouverture.

L'usine achète le thon auprès des senneurs de l'entreprise StarKist et l'expédie à la conserverie de cette société, implantée aux Samoa américaines. "On tient le bon bout", a dit Rod McLachlin en parlant des niveaux de production. Il est, en outre, agréablement surpris de la qualité du travail et de la fiabilité de sa main d'œuvre. "Les employés font preuve d'un grand professionnalisme et il y a moins de rotation du personnel que je ne l'avais prévu", a-t-il dit.

À sa demande, l'usine a été exemptée de l'obligation légale de verser un salaire minimum de 2 dollars US l'heure; la question des traitements est occasionnelle-



ment soulevée au Parlement, où l'opposition demande pourquoi les travailleurs ne gagnent pas au moins 2 dollars de l'heure. L'usine verse un salaire de départ de 1,50 dollar de l'heure aux travailleurs, salaire que M. McLachlin juge élevé par rapport aux traitements versés dans d'autres usines océaniques et asiatiques de transformation du thon, et il ne pourrait jamais soutenir la concurrence avec d'autres entreprises de la région s'il portait de salaire à 2 dollars de l'heure. "C'est satisfaisant de savoir que 300 personnes sont employées, alors qu'elles ne le seraient pas sans nous", a-t-il dit des incitations financières accordées par le gouvernement et qui lui ont permis matériellement de construire l'usine de Majuro.

L'usine de Majuro "doit être compétitive par rapport aux autres usines de transformation implantées aux Îles Fidji, aux Îles Salomon, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en Thaïlande", a-t-il dit, et d'ajouter que les salaires aux Îles Marshall sont trois fois supérieurs à ceux qui sont versés en Thaïlande.

L'usine de Majuro, qui a coûté 5 millions de dollars, représente l'un des investissements étrangers les plus importants aux Îles Marshall. La force vive et le principal investisseur à l'origine de cette usine est Robert T. Colson, président de la PM&O Shipping Lines, dont le siège est à San Francisco. Pour cette compagnie de navigation, l'usine produit une cargaison

pour le voyage de retour depuis les îles jusqu'aux États-Unis, ce qui a rarement, voire jamais, été le cas par le passé, puisque les exportations de la région sont pratiquement inexistantes.

La PMOP est en train de faire changer les choses. Début février, elle a transporté 26 conteneurs de poissons transformés en trois voyages. L'usine permet à la flottille de senneurs de l'entreprise StarKist d'effectuer un débarquement facile et sans attente, contrairement à la conserverie de Pago Pago où l'attente peut durer des semaines. Le temps étant une montagne d'argent pour les senneurs, chaque jour que le bateau gagne en débarquant ses prises à Majuro lui permet de rejoindre un jour plus tôt les zones de pêche voisines.

À l'usine, les thons destinés à être expédiés sont cuits, nettoyés, préparés en filets, emballés et réfrigérés. Les rejets — arêtes, viscères, etc. — sont dirigés vers un autre secteur de l'usine qui les transforme en aliments pour poissons et en engrais. Une partie de cette nourriture pour poissons est vendue localement, bien que le marché de Majuro soit infime. En février, l'usine stockait ces aliments pour animaux et cherchait un bon prix sur le marché international.

**Source :** *Pacific Islands Monthly*, mars 2000

## TONGA

### La connaissance traditionnelle de la biologie marine et les pratiques suivies en matière de gestion des ressources halieutiques au village d'Hihifo, Ha'apai (Royaume des Tonga)

*Nola Tonga, Milika Naqasima-Sobey et Norman Quinn  
School of Pure and Applied Sciences, Université du Pacifique Sud, Suva (Îles Fidji)*

#### Résumé

Cette étude est un document préliminaire sur la connaissance traditionnelle des ressources marines et les pratiques suivies par les personnes qui s'adonnent à la pêche vivrière au village d'Hihifo - à Lifuka, île la plus importante de l'archipel d'Ha'apai, au Royaume des Tonga. Pour obtenir les informations voulues, les auteurs de l'étude ont interrogé les villageois et participé directement aux activités de pêche. Les villageois continuent de se livrer à de nombreuses pratiques ancestrales et ils sont les dépositaires d'une connaissance approfondie de l'histoire naturelle des mouvements et des comportements de nombreuses espèces de poissons. Un grand nombre des pratiques actuelles de la pêche ne sont pas conformes à la réglementation imposée par le service des pêches.

#### Introduction

Le Royaume des Tonga est situé entre 15°S et 23°S de latitude et 173°O et 177°O de longitude. Le pays est composé de plusieurs grands archipels — Tongatapu, Eua, Ha'apai et Vava'u — dont Ha'apai est le centre géographique. Les quelque cinquante îles sont, en

majeure partie, des petites îles coralliennes basses, à l'exception des îles volcaniques de Tofua et de Kao.

Lifuka, qui est la plus grande île de l'archipel d'Ha'apai, compte un millier d'habitants. Pangai est le centre administratif de l'archipel. Hihifo est un village typique de l'île, où la plupart des gens vivent de l'agri-

culture et de la pêche et ne vendent que l'excédent de poisson. Environ 85 pour cent du poisson vendu dans la capitale des Tonga, Tongatapu, provient des îles périphériques (S. Latu, comm. pers.). Seules les femmes pêchent les coquillages, les holothuries et les poissons de récif sur les platiers découverts à marée basse; le reste du temps, elles accomplissent des tâches ménagères ou elles tissent des nattes. Quant aux hommes, ils tirent une bonne partie de leurs revenus de la plantation.

À Hihifo, il y a quatre groupes familiaux sur les îles périphériques dont les membres pêchent et fument le poisson et le poulpe qu'ils vendent pour subvenir à leurs besoins. Les pêcheurs possèdent quatorze petites embarcations équipées de moteurs hors bord et quatre filets maillants. Cette étude a un caractère préliminaire et ne constitue en aucune manière un document complet sur l'ensemble des pratiques de pêche et sur le savoir traditionnel des villageois.

## Méthode

Le principal auteur (N. T.) a grandi dans le village d'Hihifo et s'en remet à ses connaissances pour étayer les informations contenues dans ce document. Ces informations sont complétées et vérifiées par des interviews et des observations personnelles réalisées en décembre 1996 et en janvier 1997 par N. T. et M. N.-S.

## Méthodes de pêche

### 1. La pêche à l'épervier (*sili*)

Cette technique n'est utilisée que par les hommes. Elle consiste à lancer un filet de nylon lesté dans l'eau. Ce filet est confectionné par les pêcheurs qui décident donc de la taille des mailles qui varient généralement entre 3,5 cm et 6 cm. Le meilleur moment pour ce type de pêche est la marée descendante ou la marée basse, le jour ou la nuit. Selon une croyance, pendant les nuits sans lune, le poisson s'approche du rivage et la pêche est meilleure. Mais la pêche à l'épervier se pratique aussi depuis un bateau ou une pirogue dans des eaux lagunaires plus profondes. Le filet n'est pas entreposé dans un endroit particulier et il est donc laissé à bord pour servir la fois suivante. Lorsque cette technique de pêche est utilisée près du rivage, elle sert à capturer des appâts et, plus au large, à prendre des poissons destinés à la consommation des habitants. En moyenne, chaque pêcheur prend un kilo de poisson pour la consommation et un ou deux kilos d'appâts employés ensuite pour pêcher à la ligne à main des barbets, des chirurgiens et des perroquets.

### 2. La pêche au filet maillant (*kupenga*)

L'utilisation du filet maillant nécessite la présence d'au moins six hommes. Ce type de filet n'est plus

confectionné avec des fibres traditionnelles mais avec du nylon car il dure plus longtemps. Il est constitué de mailles dont la taille varie entre 10 cm dans sa partie supérieure à 7,5, 6 et 5 cm dans sa partie inférieure, ce qui lui donne une efficacité plus grande et permet de capturer d'un même coup des poissons de tailles différentes. Le filet est mouillé à marée basse et relevé à marée haute. Si la marée est basse la nuit, le filet est remonté le lendemain matin. La pêche au filet maillant se pratique pour des occasions spéciales dans les eaux d'îles inhabitées telles qu'Uoleva et Nukupuleset.

Lorsque la pêche au filet maillant n'a pas été très bonne, le poisson est distribué aux familles pour leur consommation personnelle. Si elle est très bonne, le poisson est vendu. Dans la plupart des cas, les pêcheurs capturent une cinquantaine, voire une soixantaine, de kilos de poisson destiné à la vente. Lorsque la mer est mauvaise, ils restent près de la côte; dans le cas contraire, ils s'aventurent plus loin en mer. Ils évitent les endroits rocailloux de crainte de déchirer le filet. Ils ciblent le barbet, l'orphie et le picot.

### 3. La pêche à la ligne à main (*taumatau*)

Cette méthode se pratique dans les grands fonds depuis un bateau ou une pirogue avec des lignes en nylon sur lesquelles sont montés des hameçons modernes en acier. La taille de la ligne et des hameçons varie selon les espèces ciblées. La pêche de poissons plus gros que l'on trouve dans des eaux plus profondes nécessite des lignes plus résistantes et des hameçons plus grands. Pendant certaines périodes de l'année, d'importantes quantités de gros poissons (longueur hors tout > 35 cm) sont capturées en eau plus profonde avec des lignes sur lesquelles sont montés sept ou huit hameçons espacés de 25 cm. Les périodes où il est possible d'employer une telle technique ne font l'objet d'aucune restriction sociale. Les pêcheurs utilisent comme appâts des orphies (*otule*), des thons à dents de chien (*valu*) et d'autres petits poissons pêchés à l'épervier.

La pêche à la palangrotte ne cible que des poissons destinés à la consommation. Dans la plupart des cas, un seul pêcheur sort en mer, muni de blocs de glace pour conserver ses prises. Le temps que dure la sortie en mer dépend de la quantité de glace qu'il emporte avec lui. S'il dispose d'une glacière suffisamment grande, il peut passer la nuit en mer et capturer, en moyenne, de 10 à 15 kg de poissons, essentiellement des lutjans (*palu*), des loches (*ngatala*), des thons à dents de chien (*valu*) et des becs de canne et des bossus (*fangamea*).

### 4. La pêche à pied des céphalopodes (*a'a feke*)

La pêche de la seiche ou du poulpe se pratique à pied sur les récifs à marée basse, de mars à août et de septembre à février, pendant la période du frai. Un groupe

de femmes spécialisées dans cette technique, appelée *a'a feke*, emportent avec elles un petit panier confectionné avec des feuilles de cocotier, qu'elles portent sur le dos, et une barre de fer aiguisée à une extrémité. Le meilleur moment pour ce *a'a feke* est la marée basse du matin au cours de laquelle les seiches sortent de leur cache dans les coraux et sont facilement repérées. Au milieu de la journée, elles se camouflent mieux. Les pêcheuses ont l'œil et peuvent dire si les seiches ont été dérangées dans leur cache (*maesiesi*) et si une seiche se trouve à proximité. Lorsqu'elle repère une seiche, la pêcheuse utilise la pointe aiguisée de sa tige de fer pour la harponner. Cette pêche ne se pratique pas à marée basse en milieu de journée parce que le poisson se fait rare (*tahi tu'unga'a*). La présence d'une seiche blanche est interprétée comme un signe de pluie.

### 5. La pêche du picot (*ta o*)

Il s'agit d'un type de pêche en milieu communautaire, que n'importe qui dans le village, y compris les enfants, pratique de décembre à janvier. Traditionnellement, les villageois fabriquaient un long filet de pêche (*au*) avec de la corde et plusieurs tiges de *valai* torsadées avec lesquelles ils confectionnaient une ficelle solide. Des feuilles de cocotier étaient ensuite enroulées autour de la corde. Actuellement, on n'utilise plus ces fibres traditionnelles, car la confection d'un tel filet prend beaucoup de temps.

Ce type de pêche cible les juvéniles de picots. Chaque effort permet de capturer de 30 à 35 kg de poisson strictement destiné à la consommation. Tous les villageois s'associent à cette opération, certains pour se procurer un repas, d'autres pour le plaisir de capturer beaucoup de poisson en peu de temps. Ceux qui ne peuvent y participer reçoivent quand même une part du produit de la pêche et tout le village consomme du poisson frais. Il y a environ cinq groupes familiaux qui pêchent avec leur propre filet (*au*).

Le meilleur moment est celui de la marée descendante ou de la marée montante, de jour comme de nuit. Les picots vivent en bancs. Plusieurs personnes scrutent la mer à la recherche d'un banc, pendant que le reste suit avec le filet. Le meneur du groupe tient dans sa main le haveneau (*talaki*) et marche au centre du filet, tandis que deux personnes tiennent dans leurs mains les deux extrémités de la corde, prêtes à encercler le banc. Dès que cette opération est réalisée, le meneur choisit un endroit idéal pour maintenir le filet plaqué au fond de l'eau. Des nageurs équipés d'un masque et d'un tuba pénètrent à l'intérieur du filet et rebattent le poisson dans le haveneau, tandis que d'autres poussent des cris et frappent l'eau pour empêcher le poisson de sortir du filet.

Selon une croyance ancienne, lorsqu'il fait chaud et que les arbres à pain portent beaucoup de fruits, les

picots abondent et la saison est excellente pour cette pêche. Le premier groupe qui pratique le *tao* doit partager le produit de sa pêche car, sans cela, le poisson disparaît. Les premières prises de la saison doivent être offertes au prêtre de chaque église et au représentant du roi, s'il y en a un dans le village. D'après cette croyance, si cette coutume n'est pas respectée, les prises diminuent par la suite.

### 6. La pêche des coquillages (*hoka fingota*)

Cette pêche est pratiquée toute l'année, de jour et uniquement à marée basse par des femmes averties. Toutes les femmes ne sont pas expertes en ramassage de coquillages et en pêche à pied. En fait, seules quelques femmes sont connues pour leurs connaissances et leur maîtrise de cette technique. Elles utilisent une longue barre de fer (un mètre) aiguisée pour sonder le substrat sablonneux. Elles peuvent distinguer le bruit que fait cette barre de fer selon qu'elle heurte un rocher ou un coquillage. Les coquillages ciblés sont notamment les suivants : *Codakia tigerina* (*tu'ulalo*), *Andara* sp. (*kaloa'a*) et *Fimbria fimbriata* (*tava'amanu*). Les femmes ramassent d'ordinaire une douzaine de kilos de clams par sortie. Ces clams constituent l'un des mets les plus appréciés, lors de banquets, on ne les conserve jamais au réfrigérateur, et tout excédent est distribué à la famille ou aux voisins.

### 7. Le piège à anguille (*tauhele ioke*)

La pêche de l'anguille de mer à l'aide d'un piège est pratiquée par les jeunes garçons et les hommes qui sont trop vieux pour sortir en mer pour pêcher. Elle se pratique exclusivement à marée basse, à l'aide d'une ficelle longue de 35 cm constituée de fibres torsadées de *fau* (*Hibiscus tiliaceus*) et attachée à un bâton d'une cinquantaine de centimètres de longueur. À l'une de ses extrémités, la ficelle forme une boucle dans laquelle on essaie de prendre la tête de l'anguille et à l'autre on attache l'appât. Les anguilles se cachent sous des coraux (*punga*). De la camoufle est jetée sur le *punga* pour les attirer. L'appât utilisé est du poisson dont des morceaux sont également attachés à l'extrémité libre de la ficelle. Lorsque l'anguille sort de son trou, le pêcheur approche l'appât pour lui permettre de se prendre tout en essayant de lui passer la boucle autour de la tête. Dès qu'il y arrive, le pêcheur tire sur la ficelle. Lorsque la mer est agitée, les pêcheurs mastiquent de la noix de coco qu'ils recrachent dans l'eau pour calmer les vagues et mieux voir les anguilles. D'ordinaire, les garçons capturent de 4 à 5 kg d'anguilles de mer par sortie; ce type de pêche ne se pratique que si la famille n'a rien d'autre à manger.

### 8. Le ramassage des palourdes (*fa to'o*)

Ce type de pêche est pratiqué par les jeunes filles qui parcourent le récif de jour à marée basse à la recherche

de coquillages. Les filles, qui n'utilisent aucun engin particulier, savent à quel endroit trouver divers types de coquillages. Ceux qu'elles trouvent dans les herbiers sont différents de ceux qu'elles trouvent sur les fonds coralliens. En touchant le sable, elles peuvent dire si une zone est riche en coquillages ou non. Si le sable est mou et s'il est recouvert d'herbiers, on en trouve généralement beaucoup. Dans le cas contraire, on en trouve très peu. À marée basse, il n'est pas rare que huit, voire neuf, femmes s'adonnent à ce type de pêche qui se pratique presque tous les jours sauf le dimanche. Une femme peut capturer 8 kg de palourdes (*to'o*), de moules (*kuku*), de tritons (*kele'a*), d'holothuries (*muli'one*, *ngou'a*) et de clams (*kaloa'a*) destinées à la consommation quotidienne. La durée de la marée basse détermine le temps passé à pêcher.

### 9. La pêche du perroquet (*ta'ufu*)

La pêche de *Leptoscarus vaigiensis* (*'ufu*) est essentiellement pratiquée par de jeunes garçons à marée basse, aussi bien de jour que de nuit. Ils n'emploient aucun engin particulier, si ce n'est un sabre d'abattis et une cordelette pour transporter leurs prises. Cette technique semble facile mais il faut être très rapide et avoir une vue perçante pour repérer le poisson évoluant dans l'herbier; elle est utilisée presque tous les jours et permet généralement de capturer de 5 à 6 kg de perroquets (*ufu*).

### Synthèse

Pendant des années, on a considéré l'océan comme une source illimitée de nourriture, et l'exploitation des lieux de pêche était totalement libre. Actuellement, la population, et donc la demande, augmente et certaines zones de pêche sont surexploitées; il est facile d'y accéder parce que, le récif étant situé à proximité du rivage, on peut y pêcher presque tous les jours. Presque tous les habitants d'Hihifo — hommes et femmes — pratiquent la pêche de subsistance. Comme une ou deux personnes par ménage ont un emploi, le manque d'argent n'est pas un véritable problème, et les habitants pêchent donc essentiellement pour subvenir à leurs besoins alimentaires. Les liens familiaux continuent d'être très forts, et l'argent envoyé par les proches qui travaillent à l'étranger sert à rembourser des emprunts et à payer les frais de scolarité. D'ordinaire, les villageois ne pêchent pas le poisson pour le vendre. En revanche, ils vendent les nattes qu'ils tissent à Tongatapu ou à des amis vivant à l'étranger. Seuls trois ou quatre hommes pratiquent la pêche commerciale à l'aide de filets maillants (*kupenga*) et vendent le produit de cette pêche sur le marché local et à Tongatapu.

Les femmes emploient des techniques de pêche différentes de celles des hommes; elles ne pêchent que le long du littoral et ne sortent pas en bateau. En langue

vernaculaire, il n'y a pas de terme pour désigner une pêcheuse. *Hoka fingota*, *a'a feke* et *fa to'o* sont des méthodes exclusivement utilisées par les femmes qui ne s'associent aux hommes que pour pratiquer *ta o*. Les autres techniques de pêche ne sont employées que par les hommes.

La connaissance traditionnelle de l'histoire naturelle permet d'accroître les taux de prises. Ceux qui excellent dans une méthode de pêche savent quel est le meilleur moment et le meilleur mois pour l'employer. Les pêcheurs au filet maillant savent que, de janvier à mai, les poissons nagent vers le large pour pondre et que, de mai à décembre, ils se rapprochent du rivage.

Connaître la direction du vent et les endroits où il souffle permet de savoir quel est le bon moment pour partir à la pêche. Si le vent souffle du sud, on sait que la pêche du poulpe sera particulièrement bonne; si, au contraire, il souffle du nord, elle sera mauvaise. La phase de la lune est importante; aussi, la pêche au filet maillant et à l'épervier et celle du picot ne se pratiquent que pendant la phase croissante de la lune.

Tous ceux qui pêchent savent quels sont les poissons toxiques et quels sont les coquillages qu'il faut éviter de consommer. Les poissons tels que les poissons-ballons (*pe'e*), les sardines (*'ulukau*) et l'*Arothron manilensis* (*te'ete'e*) sont toxiques et doivent être rejetés à l'eau s'ils sont capturés.

Il y a d'autres poissons tels que *fangamea* qui sont consommés à Hihifo, mais ces poissons sont toxiques dans d'autres îles et ne sont pas consommés par les habitants de Tofua. À l'inverse, à Hihifo, on ne mange pas la sardine; par contre, on la mange dans les villages de l'archipel de Vava'u. Si quelqu'un est piqué par un *nofu*, il est transporté de toute urgence à l'hôpital où il est traité avec des feuilles spéciales qui permettent de neutraliser l'action du poison. En outre, lorsque le *kaloa'a* est *momona* (c'est-à-dire lorsqu'il est gras), on estime qu'il peut être dangereux de le consommer cru parce qu'il peut être toxique. On peut dire que, quelle que soit la méthode employée, les premières prises réalisées avec de nouveaux engins doivent être offertes au prêtre ou aux sœurs du père qui a le rang le plus élevé dans la famille. Les pêcheurs croient ainsi attirer la chance et la bénédiction sur eux-mêmes ainsi que sur leur nouvel engin.

Les habitants de Hihifo ne pratiquent aucune forme de gestion de leurs ressources, si ce n'est qu'ils respectent le jour du sabbat. Le service des pêches a mis en vigueur une réglementation, mais celle-ci n'est pas respectée. Des règles telles que celles prévoyant une période de fermeture de sept mois de la pêche de la tortue, l'interdiction des pièges fixes à poisson, l'interdiction d'utiliser des filets dont les mailles ont une taille inférieure à 5 cm et l'obligation d'immatriculer

les bateaux de pêche ne sont pas respectées. Bien que le poison soit interdit, il continue d'être utilisé. Ces règles existent mais elles ne sont que très rarement appliquées. Les villageois croient que Dieu pourvoit à leurs besoins et qu'ils sont libres de pêcher selon leur bon vouloir. Personne ne se préoccupe vraiment de la surexploitation car personne ne pêche de poisson pour le vendre.

Bien que le service des pêches ne soit pas en mesure de mettre en vigueur une réglementation, il s'efforce de sensibiliser la population. Environ 95 pour cent des pêcheurs qui sont propriétaires d'un moteur hors bord ont reçu une formation du service des pêches (S. Latu, comm. pers.). Cette formation a pour but de les encourager à rester deux, voire trois, jours en mer pour faire des économies de carburant. Les pêcheurs reçoivent aussi gratuitement des brochures qui leur expliquent comment utiliser et entretenir leur hors bord.

### Remerciements

Nous tenons à remercier le Pr Peter Newell, du *Biology Department, School of Pure and Applied Science* (Département de biologie de l'École des sciences fondamentales et appliquées), de ses conseils, Sione Latu, directeur, ainsi que le personnel du service des pêches des Tonga (antenne de Ha'apai), de s'être montrés

aussi serviables et de nous avoir communiqué autant d'informations utiles, les villageois d'Hihifo et les personnes qui ont été interrogées et ont bien voulu nous donner gracieusement de leur temps et de leur savoir et répondre au questionnaire. Enfin, nous tenons à remercier la famille royale des Tonga pour le soutien et les encouragements qu'elle nous a prodigués. Kaufusi Vungamoeahi nous a été particulièrement utile grâce à toutes ses idées et à tous ses contacts. Malo aupito. Nous tenons également à remercier le *Research Committee* (comité de recherche) de l'Université du Pacifique Sud (subvention n° 6291-1311-70766-15).

**Source :** Réimpression de *Fisheries and Marine Resources*. Documents présentés lors du huitième *Pacific Science Inter-Congress*. Université du Pacifique Sud (Îles Fidji), 13-19 juillet 1997. Organisateur : Pr Robin South. Correcteur-réviseur : Johnson Seeto et Nanise Bulai. 166-174.

Tableau 1. Sélection de poissons présents à Hihifo

Nom tongan	Nom scientifique
<i>Hu'ila</i>	<i>Hemirhamphus far</i>
<i>Hohomo</i>	<i>Cetoscarus bicolor</i>
<i>Manini</i>	<i>Acanthurus triostegus</i>
<i>Momotu</i>	<i>Sphyraena qenie</i>
<i>Valu</i>	<i>Gymnosarda unicolor</i>
<i>Fangamea</i>	<i>Lethrinus</i> sp.
<i>Vete</i>	<i>Mulloidichthys vanicolensis</i>
<i>Ngatala</i>	<i>Epinephelus</i> sp.
<i>'Otule</i>	<i>Selar</i> sp.
<i>Haku</i>	<i>Tylosurus crocodilus</i>
<i>Unomoa</i>	<i>Liza macrolepis</i>
<i>'Ufu</i>	<i>Leptoscarus vaigiensis</i>
<i>Pose</i>	<i>Scarus</i> sp.
<i>Te'ete'e</i>	<i>Arothron manilensis</i>
<i>Pe'e</i>	<i>Lagocephelus</i> sp.
<i>Ma'ava</i>	<i>Siganus argenteus</i>
<i>O</i>	<i>Siganus spinus</i>
<i>Palu</i>	<i>Etelis coruscans</i>
<i>Pone</i>	<i>Acanthurus</i> sp.
<i>'Ulukau</i>	<i>Sardinella</i> sp.
<i>Nofu</i>	<i>Synanceia verrucosus</i>

Tableau 2. Sélection de coquillages présents à Hihifo

Nom tongan	Nom scientifique
<i>Tava'amanu</i>	<i>Fimbria fimbriata</i>
<i>Kaloa'a</i>	<i>Andara</i> sp.
<i>Tu'ulalo</i>	<i>Codakia tigerina</i>
<i>Tofe</i>	<i>Pinctada margaritifera</i>
<i>Kuku</i>	<i>Modiolus philippinarum</i>
<i>Angaanga</i>	<i>Lambis</i> sp.
<i>Takaniko</i>	F. Trochidae
<i>Kele'a</i>	<i>Charonia tritonis</i>
<i>To'o</i>	<i>Gafrarium tumidum</i>
<i>'Elili</i>	<i>Turbo</i> sp.
<i>Topulangi</i>	<i>Turbo chrysostomus</i>

## La pêche commerciale au Royaume des Tonga

Dans son numéro de mars 2000, la revue *Island Business* publiait un article sur le secteur de la pêche aux Tonga, et notamment sur Tricia Emberson qui, avec son partenaire Bill Holden, est propriétaire de *Alatini Fisheries*, une entreprise qui s'intéressait aux vivaneaux mais qui se tourne aujourd'hui vers le thon. À leur flottille actuelle de cinq bateaux devraient venir s'ajouter trois nouvelles embarcations de 60-80 pieds (18 à 24 m), qui seront construits en Nouvelle-Zélande avant trois ans. Tout en assurant la gestion d'*Alatini*, Tricia Emberson a décroché une maîtrise en administration des affaires par correspondance. C'est elle qui est responsable de toutes les opérations qui suivent le débarquement du poisson.

Les journalistes d'*Island Business* se sont également entretenus avec A'ka'ola, directeur du Service des pêches des Tonga, un des ministères les plus dynamiques et les plus motivés du secteur public tongan, grâce notamment aux qualités de son responsable. Le service élabore, à l'heure actuelle, des plans de gestion pour plusieurs filières du secteur des pêches, avec le soutien de l'Agence des pêches du Forum, de la Communauté du Pacifique, de l'Australie et d'autres organismes.

**D'après :** *Island Business*, mars 2000

## ÉTATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE

### Pour que ça morde mieux ...

Dans le monde entier, les croyances abondent sur la façon de ramener plus de poisson ou d'éviter la malchance lorsque l'on part pêcher, et Pohnpei ne fait pas exception.

En effet, les habitants de Pohnpei, notamment les plus âgés, croient que les femmes connaissent des mélées qui attirent le poisson vers elles. Celles qui connaissent ces chants ne reviennent jamais bre-douilles, semble-t-il.

Mais cette méthode présente quelques inconvénients et c'est pourquoi certaines femmes hésitent à la transmettre à leurs filles et petites filles. Selon cette croyance ancienne, le poisson capturé au filet ou à l'hameçon de cette façon se détériore plus rapidement que celui pris par une technique plus classique.

Les hommes et les femmes de Pohnpei croient qu'il ne faut pas manger de poulet, ou tout autre type de vola-

tile, la veille au soir ou le jour même de la pêche, car le poisson fuira le pêcheur. Parmi les autres moyens d'éviter la malchance, on peut citer :

- ne pas coucher avec son partenaire la veille
- ne pas parler de la pêche avant le départ
- ne pas souhaiter bonne chance à qui que ce soit, ou ne pas évoquer le fait que quelqu'un part à la pêche.

Les femmes qui allaitent ne doivent pas manger de thon ni de tortue, sous peine de voir se déclencher un accès de fièvre chez le nourrisson, notamment dans le cas de la tortue qui est, semble-t-il, très dangereuse et peut être fatale pour le bébé.

**D'après :** Évaluation du rôle des femmes dans le secteur de la pêche aux États fédérés de Micronésie, L. Lambeth, 2000. CPS (en anglais)

## Le Japon et les États fédérés de Micronésie signent un accord économique

Un échange de notes entre le Japon et les États fédérés de Micronésie concernant le lancement de la deuxième phase du projet de construction du port de pêche de Teketik à Pohnpei a eu lieu à Palikir le 9 juin 2000. Aux termes de cet accord, le Japon versera une subvention de près de 4 millions USD d'ici à mars 2001, ou sur une période plus longue s'il devait en être convenu d'un commun accord. Ces fonds permettront aux États fédérés de Micronésie d'acheter du matériel au Japon ou dans le pays même et de retenir les services auprès

de fournisseurs japonais ou micronésiens, en fonction des besoins, pour l'amélioration des quais et d'autres installations portuaires du même type, notamment les services de transport nécessaires pour acheminer ces matériaux aux États fédérés de Micronésie.

Lors de la cérémonie de signature, le secrétaire aux Affaires étrangères, Epel Ilon, a souligné que "le Japon, depuis plusieurs années, apporte une contribution d'importance au développement de notre pays".

Le chargé d'affaires japonais, Shigeatsu Nakajima, et le secrétaire aux Affaires étrangères des États fédérés de Micronésie, Epel Ilon, ont signé cet accord.

**D'après :** Service d'information des États fédérés de Micronésie à Palikir, 14 juin 2000



**Nan Madol, ruines mystérieuses d'une cité construite avec d'énormes blocs de basalte, à Pohnpei, aux États fédérés de Micronésie.**

**Pour plus d'information sur Nan Madol :** <http://www.pats.edu/nanmadol.htm>

## NAURU

### Une ancienne stagiaire se lance dans la fabrication de poisson fumé

Ebelina Tsiode, de Nauru, a lancé à domicile une petite entreprise de fumage de poisson destiné au marché local. Son produit est essentiellement destiné à des fêtes et autres manifestations qui ont lieu sur l'île. Ebelina Tsiode a pris part au premier atelier sur la pêche destiné aux femmes que la CPS avait donné à Nauru en 1998; elle s'est ensuite rendue en Nouvelle-Zélande pour suivre une formation à la gestion de petites entreprises de pêche, organisée pour les Océaniennes à l'échelon régional par la section Formation halieutique de la CPS et dispensée par l'École des pêches, à Nelson.

Lors du stage qui s'était tenu à Nauru en 1998, le cours de fumage du poisson avait été très apprécié. Les participantes avaient mis au point une recette originale, qu'Ebelina Tsiode utilise désormais dans sa petite entreprise: il s'agit de poisson-lait (*Chanos chanos*) farci et fumé. Cette recette provient des Philippines où l'on prépare ce poisson farci. Personne n'avait pensé auparavant à le fumer farci. C'est ce plat qui avait été le plus apprécié par les stagiaires.

Ebelina Tsiode propose d'autres préparations à base de produits de la mer pour diverses fêtes, comme des croquettes de poisson et du crabe en sauce. Elle espère élargir sa clientèle en fabriquant des saucisses de poisson, de la charque de poisson et d'autres produits et repas cuisinés à base de produits de la mer. Elle travaille au marché aux poissons qui vient d'être construit et peut donc y acheter le thon et le vivaneau frais dont elle a besoin.

Ebelina Tsiode a pris part à un stage organisé récemment par Lara Atto, chargée de la promotion du rôle des femmes dans le secteur de la pêche à l'Office des pêches et des ressources marine de Nauru, au cours duquel neuf femmes ont été formées à la collecte, la transformation et la préparation culinaire des produits de la mer.

**D'après :** E. Tsiode, communication personnelle.

## NOUVELLE-ZÉLANDE

### Le deuxième cours sur l'exploitation et la gestion d'une petite entreprise de produits de la mer a été organisé à l'intention des Océaniennes en novembre et décembre 2000

Pour donner suite aux recommandations formulées lors de la vingt-cinquième Conférence technique régionale sur les pêches (1994), la section Formation halieutique de la CPS dispense des actions de formation à la gestion et à l'administration d'entreprises dans la région du Pacifique. En collaboration avec l'École des pêches de Nouvelle-Zélande, six cours ont été proposés jusqu'à présent à l'échelon régional à des responsables d'entreprises et à des patrons de pêche du secteur commercial.

Un de ces stages, en l'occurrence le premier cours régional sur l'exploitation et la gestion d'entreprises de produits de la mer à l'intention des Océaniennes, s'est déroulé à Nelson (Nouvelle-Zélande) en 1999. Il s'agissait du premier cours que la section Formation halieutique destinait spécifiquement aux femmes et il a parfaitement répondu aux attentes en permettant à treize femmes déjà actives dans des entreprises de pêche de parfaire leurs compétences et leur savoir-faire. C'était la première fois que la plupart des participantes bénéficiaient d'une action de formation.

Un deuxième cours de formation à la gestion était prévu du 6 novembre au 1er décembre 2000, avec pour objectif général de *"fournir aux Océaniennes participant à l'exploitation et à la gestion d'une grande entreprise de produits de la mer une occasion d'apprentissage exceptionnelle qui leur permettra de développer leurs compétences techniques et les aidera à élaborer des stratégies pour améliorer la viabilité commerciale de leur entreprise"*.

Deux thèmes principaux ont été abordés lors de ce stage : les aspects techniques et la gestion d'une entreprise de transformation des produits de la mer.

Sur le plan technique, le cours a traité de la qualité et de la manipulation des produits de la mer, de leur altération, des problèmes d'hygiène, des autres questions d'ordre sanitaire et de la sécurité alimentaire (y compris les principes HACCP), de la réglementation relative aux produits de la mer, des produits, procédés et moyens techniques, de la création et du perfectionnement des produits, des visites d'usines, et des travaux pratiques en laboratoire. S'agissant de la gestion des entreprises de produits de la mer, le programme a abordé le suivi des résultats du personnel, la comptabilité et les états financiers, l'établissement d'un budget, le plan d'entreprise, la commercialisation.

La teneur du cours a été modifiée en fonction des besoins de formation particuliers des participantes. Les candidates retenues sont déjà responsables de la gestion de certains aspects d'une entreprise de produits de la mer ou souhaitent entreprendre ou poursuivre une carrière dans le secteur commercial de la production et de la transformation des produits de la mer. Un cours régional traitant cette fois des petites entreprises de produits de la mer sera organisé en 2001, sous réserve de l'obtention des financements nécessaires.

Pour tout autre renseignement, veuillez vous adresser à :

Michel Blanc  
Conseiller pour l'éducation  
et la formation halieutiques  
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique  
B.P. D5  
98848 Nouméa Cedex (Nouvelle-Calédonie)  
Téléphone : (687) 26.20.00  
Télécopieur : (687) 26.38.18  
MichelBl@spc.int





# Nouvelles d'ailleurs



## Informations générales

### Développement durable et bien-être social : une nouvelle forme de commerce des produits de la mer ?

La version anglaise du bulletin *Passerelles entre le commerce et le développement durable* de mai 2000 contient un article sur l'éco-étiquetage des produits de la mer et les pratiques commerciales loyales rédigé par Sebastian Matthew, Secrétaire exécutif du Collectif international d'appui à la pêche artisanale (CIAPA). L'article analyse les répercussions qu'ont sur les pays en développement des programmes de pêches privilégiant la satisfaction du consommateur tels que ceux mis en œuvre par le *Marine Stewardship Council* (MSC) et par l'initiative allemande de *Fair Trade* (mouvement pour un commerce équitable) intitulée "*Fairly-traded Fish and Seafood*". Le MSC, né d'une initiative du Fonds mondial pour la nature et de l'entreprise multinationale Unilever, élabore et propose des incitations commerciales à la pratique d'une pêche durable. L'initiative "*Fairly-traded Fish and Seafood*" a pour objet d'améliorer les conditions de vie et de travail des hommes et femmes pratiquant la pêche artisanale en mer.

L'auteur de l'article exprime plusieurs préoccupations quant à l'impact que pourrait avoir la procédure d'attribution de label MSC sur les pays en développement. En 1998, le CIAPA a formulé des inquiétudes, notamment le manque de consultation des groupements de pêcheurs des pays en développement au cours du processus d'élaboration du programme d'homologation; le risque que l'accès au marché soit limité pour les pêcheurs qui n'ont pas les moyens de s'engager dans le processus d'homologation complexe et coûteux; et l'incapacité d'un certificat délivré pour l'ensemble d'une pêcherie d'établir une véritable distinction entre l'emploi de méthodes de pêche artisanale responsables et de pratiques destructrices au sein d'une même pêcherie.

Les premiers produits de la mer ayant reçu un label qualité du MSC ont été lancés sur le marché en mars 2000. Il s'agit notamment de harengs pêchés dans la zone Thames-Blackwater en Grande-Bretagne et de

langoustes capturées dans la pêcherie située au large de la côte ouest australienne. Selon l'auteur de l'article, "les entreprises de produits de la mer qui ont adopté ce système semblent désireuses d'obtenir le label MSC pour améliorer leur accès au marché et rehausser leur image de marque aux yeux du public".

Contrairement au MSC, l'initiative de Fair Trade dans le domaine des produits de la pêche ne consiste pas en un système d'octroi de label ni n'exige une homologation par des organismes tiers. Le système mis en place par Fair Trade vise à établir un lien aussi direct que possible entre les artisans pêcheurs et les acheteurs partisans d'un commerce équitable. Il est basé sur un accord de partenariat conclu avec les groupements d'artisans pêcheurs dans les pays en développement. Le groupement de pêcheurs doit se conformer à quatre séries de critères portant sur les conditions de travail, les opérations de pêche, l'impact nutritionnel, économique et social de leurs activités et leur capacité à continuer à répondre à la demande locale de produits de la mer. Après signature de l'accord entre les deux parties, Fair Trade se charge de la promotion des produits de ses partenaires auprès d'éventuels acheteurs qui verseront au groupement de pêcheurs une prime pour chaque kilo de poisson frais. Fair Trade peut mettre fin au partenariat si la pérennité des ressources exploitées au titre de l'accord conclu lui semble menacée. L'article signale que deux accords de ce type ont été signés à ce jour : l'un avec le Collectif national des pêcheurs du Sénégal et l'autre avec la Fédération des groupements de pêcheurs d'Inde méridionale.

Selon l'auteur de l'article, l'objectif du MSC est de promouvoir une pêche durable alors que celui de Fair Trade consiste à "améliorer les conditions d'existence de ceux qui pratiquent déjà une pêche responsable dans les pays en développement". L'auteur poursuit en comparant le MSC et Fair Trade et affirme que la définition des différents éléments d'une pêche respon-

sable proposée par Fair Trade est plus pragmatique et que les critères qui y sont énoncés peuvent être remplis par des pays en développement. En revanche, le système mis en place par le MSC fait ressortir avec davantage de clarté les avantages qu'il peut offrir aux importateurs de produits de la mer.

En conclusion, l'auteur affirme qu'étant donné la place de plus en plus importante qu'occupent le respect de l'environnement et les conditions de travail dans le débat consacré au commerce international, toute évolution dans le domaine de l'éco-étiquetage et du commerce équitable des produits de la mer peut être considérée à la fois comme la médaille et son revers. L'auteur exhorte les services des pêches nationaux, les groupements de pêcheurs et la communauté scientifique à unir leurs efforts pour définir des critères de pérennité réalistes et pratiques et des mécanismes de gestion pratiques.

**Source :** L'intégralité de cet article a été publiée dans la version anglaise du bulletin mensuel *Passerelles entre le commerce et le développement durable (Bridges Between Trade and Sustainable Development)*, 4e année, n° 3, avril 2000, publié par le Centre international de commerce et de développement durable (CICDD).

International Environment House  
13 chemin des Anémones  
1219 Châtelaine  
Genève (Suisse)  
Téléphone : (41-22) 917-8492  
Télécopie : (41-22) 917-8093  
Mél. : ictsd@ictsd.ch

Le bulletin peut être téléchargé en anglais, espagnol, français et allemand en format pdf à partir du site du CICDD à l'adresse suivante : <http://www.ictsd.org>

## L'ICLARM déménage

**Malaisie** - Le siège du Centre international pour la gestion des ressources bioaquatiques (ICLARM) a été transféré de Makati (Philippines) à Pulau Pinang (ou Penang) (Malaisie). À l'occasion de la cérémonie officielle de signature de l'accord de siège, le ministre de l'Agriculture malais a déclaré que l'implantation du Centre dans le pays constituait un grand pas en avant et contribuerait fortement au développement de la pêche à l'échelon national. Il a ajouté que bien que l'ICLARM soit un organisme financièrement autonome, le gouvernement "s'assurerait que le Centre ait à

sa disposition tous les moyens requis pour poursuivre l'impressionnant programme d'activités lancé en mars 1977, lors de la création de l'organisme de recherche". La Banque mondiale, par le truchement du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), a débloqué un financement de 2,5 millions de dollars américains destiné à équiper le nouveau siège.

**Source :** INFOFISH *International* 2/2000

## Les hommes indispensables à l'avancement de la cause féminine

*Sylvia Chant*

Le travail effectué jusqu'à présent pour prendre en compte le rôle des femmes dans le développement est-il voué à l'échec parce que les hommes sont tenus à l'écart ? La participation de ces derniers peut-elle contribuer à l'émancipation des femmes ? Dans l'affirmative, comment les impliquer plus efficacement dans les démarches de promotion du rôle de la femme dans le développement ?

Une étude réalisée par la *London School of Economics* s'est intéressée aux effets pervers de tenir les hommes à l'écart d'initiatives de développement et propose également plusieurs stratégies visant à renverser la tendance actuelle. En excluant les hommes, on risque de les pousser à faire obstruction à certains projets, ce qui peut entraîner une charge de travail supplémentaire pour les femmes. De nouvelles stratégies axées sur la participation des hommes pourraient s'avérer

bénéfiques dans le cadre de projets de développement destinés aux femmes et améliorer ainsi leurs chances de réussite. L'étude laisse entendre que, si les hommes prennent part aux initiatives de développement, ils seront plus enclins à se mobiliser et à œuvrer à l'établissement de rapports égaux entre les sexes.

Le concept des spécificités hommes-femmes dans une perspective de développement a suscité un intérêt croissant au cours de ces dernières années. Le débat, qui a débuté il y a trente ans, commence à s'orienter vers la remise en question d'une démarche exclusivement féminine. Partout dans le monde, les hommes traversent une crise de masculinité et dans certains pays, ils subissent de plein fouet les affres de la violence et du chômage, plus encore que les femmes. La question se pose donc de savoir comment on peut intégrer les hommes dans des démarches de planifica-

tion, en l'absence de directives pratiques et concrètes suffisantes. Les auteurs de l'étude, qui se sont attachés tout d'abord à analyser les effets pervers de l'exclusion des hommes des initiatives de promotion du rôle des femmes dans le développement, sont parvenus aux conclusions suivantes :

- La plupart de ces initiatives sont basées sur des clichés : les hommes sont considérés comme foncièrement mauvais et les femmes comme universellement bonnes.
- L'exclusion des hommes ne leur laisse guère de possibilité de faire mentir ces préjugés.
- L'exclusion des hommes risque d'intensifier l'hostilité entre les hommes et les femmes et peut inciter les hommes à saborder ou entraver les efforts déployés pour améliorer la condition féminine.
- Les projets "réservés aux femmes" peuvent alourdir la charge de travail de ces dernières.
- Faute d'implication des hommes, les projets visant à affirmer les pouvoirs des femmes risquent de rester sans effet : informer les femmes de leurs "droits" n'est guère utile si elles ne peuvent les faire respecter au sein-même de leur foyer.
- Faire abstraction du rôle des hommes peut placer les femmes dans une position intenable face à certaines situations : les programmes de lutte contre le SIDA, par exemple, partent souvent de l'hypothèse que les femmes sont maîtresses de leur corps.

Comme les hommes subissent également les effets néfastes du dogmatisme en matière de spécificités

hommes-femmes, ils se laisseront éventuellement convaincre plus facilement de s'investir. Plusieurs stratégies sont préconisées pour renforcer la participation des hommes et leur conférer davantage de responsabilités :

- Il est impératif d'inciter les hommes à investir du temps et de l'énergie dans la modification des rapports entre les sexes pour instaurer une véritable égalité entre les sexes.
- La promotion d'une participation active des hommes à des initiatives d'amélioration de la condition féminine pourrait les inciter à s'investir davantage dans l'instauration de l'égalité entre les sexes.
- Ces projets de développement sont autant d'occasions pour les hommes de s'écouter les uns les autres et de communiquer entre eux.
- La participation des hommes pourrait permettre la mobilisation de ressources supplémentaires pour mieux cerner les spécificités hommes-femmes et leur impact sur le développement.
- Une stratégie basée sur les droits des individus pourrait inciter efficacement les hommes à tenir compte des spécificités des hommes et des femmes.

**Source :** "From "Woman-blind" to "Man-Kind" : Should Men Have More Space in Gender and Development?". Bulletin de l'IDS de juin 2000. Retrouvez le bulletin de l'*Institute of Development Studies* (IDS) ainsi que d'autres publications en ligne à l'adresse suivante : <http://www.ids.susx.ac.uk/ids/>

## ASIE

### Des femmes pour l'aquaculture ou l'aquaculture pour les femmes ?

*Malene Felsing, Cecile Brugere, Kyoko Kusakabe et Govind Kelkar*

*Le rôle des femmes a souvent été affecté par l'intensification et la commercialisation de la production aquacole. Une étude intéressante examine les problèmes qui se posent et essaie de trouver les palliatifs.*

En Asie du Sud-Est, l'aquaculture est traditionnellement pratiquée par toute la famille, chacun des membres participant aux différentes activités à des heures précises. Ces dernières années, l'activité aquacole s'est intensifiée et a pris une tournure commerciale, les entreprises situées à la périphérie des centres urbains ayant aisément accès aux sources d'approvisionnement et aux marchés. Des améliorations apportées aux techniques d'élevage et de reproduction et l'introduction d'espèces nouvelles ou modifiées, notamment à la suite de l'intervention d'organisations non gouvernementales (ONG), ont également contribué à relever les niveaux de production dans l'aquaculture rurale artisanale.

La technicité croissante et l'intensification de la production ont souvent entraîné une diminution de la

participation des femmes. Même dans les régions où l'aquaculture est présentée comme une nouvelle stratégie économique complémentaire ou de substitution, les femmes sont souvent exclues des fonctions de gestion et de la prise de décisions. Les efforts de vulgarisation s'adressent en général aux hommes.

#### Pourquoi des femmes ?

L'importance économique du travail des femmes est de plus en plus reconnue. Depuis les années 80, d'aucuns affirment que le développement ne saurait être efficace si l'on néglige les besoins et les rôles des femmes. Des études ont montré qu'il existe un lien étroit entre l'éducation des femmes et le bien-être de leurs enfants. D'après un rapport de la Banque mondiale, cela est d'autant plus vrai que les femmes sont

responsables de l'utilisation des ressources au sein de leur ménage. Des chercheurs ont également démontré que la réduction de la pauvreté et les efforts de développement sont d'autant plus durables (sur les plans économique et écologique) que les femmes et les hommes sont consultés et participent à parts égales à la gestion et à la prise de décisions. Les organismes de développement s'efforcent de plus en plus d'intégrer le principe d'égalité entre hommes et femmes à leurs projets, notamment dans le domaine de l'agriculture et de la foresterie. Il n'a toutefois pas été porté une grande attention à la disparité, selon le sexe, entre les profits retirés du développement de l'aquaculture. Seules quelques initiatives récentes ont mis en lumière le rôle des femmes dans le secteur des pêches.

### Diversité des rôles selon le sexe

On ne peut guère formuler de généralités quant au rôle que jouent les femmes dans le secteur de l'aquaculture d'Asie du Sud-Est : ce sont essentiellement les traditions culturelles et les coutumes locales qui déterminent dans quelle mesure les femmes participent à l'exploitation des ressources aquatiques ou sont chargées de les gérer. Dans de nombreuses cultures asiatiques, les hommes sont traditionnellement chargés de prendre des décisions, de subvenir aux besoins de la famille et d'être en contact avec le monde extérieur, tandis que les femmes sont responsables de la nourriture et des soins de la famille.

Les femmes participent davantage à l'aquaculture à des fins de consommation domestique qu'en vue de la vente. Leur participation à la production aquatique est en général inversement proportionnelle à l'intensification de cette activité. Les femmes sont généralement d'autant plus écartées de ce développement que les hommes s'occupent de l'exploitation, de la commande et de l'entretien des équipements techniques. Au fur et à mesure que l'aquaculture s'oriente vers le marché et la commercialisation, on observe un recul important des activités aquacoles des femmes et de leur maîtrise des ressources, notamment des capitaux financiers. Ainsi, dans l'élevage intensif des poissons en casier ou des crevettes, deux des principales activités aquacoles d'Asie du Sud-Est, les femmes se contentent d'exercer des fonctions d'ouvrières dans les usines de transformation.

Les femmes s'occupent généralement de la gestion aquacole de petits plans d'eau - lacs, réservoirs - et le long de la côte. La division du travail selon le sexe pour la gestion de ces plans d'eau reflète, semble-t-il, la division du travail qui existe dans le domaine de la pêche. En de nombreux endroits, ce sont généralement les hommes qui capturent le poisson. Ainsi, aux Philippines, la croyance culturelle qui veut que les femmes portent malchance aux bateaux limite effecti-



Réparation d'une cage en filet, Thaïlande

vement leur participation aux activités de pêche et d'aquaculture. En revanche, les femmes sont raisonnablement actives dans l'aquaculture artisanale exercée à terre.

Dans certains pays d'Asie du Sud-Est tels que la Malaisie et la Thaïlande, les femmes s'occupent généralement de la commercialisation et de la transformation du poisson. Ce n'est pas le cas au Bangladesh, où la tradition *purdah* limite la mobilité des femmes. Leur activité est souvent confinée à la transformation artisanale et domestique et à la nourriture du poisson si le vivier est situé dans l'enceinte de la ferme. Dans de nombreuses régions du Bangladesh et d'Inde, la tradition culturelle interdit aux femmes de capturer du poisson, tandis qu'au Vietnam et en Chine, les femmes peuvent participer à tous les aspects de la production de poisson. À Bali, les femmes participent à la vente du poisson, mais dans la province du Sulawesi du sud, les hommes assument en totalité la commercialisation du poisson, tandis que les femmes ne s'occupent que de la transformation artisanale du poisson.

Contrairement aux femmes issues de ménages de la classe moyenne, celles de ménages marginaux et pauvres et les veuves ne peuvent pas se permettre de respecter les traditions et les restrictions imposées par la culture à la mobilité des femmes. C'est pourquoi elles participent à des activités plus variées. Dans les régions où la migration saisonnière déplace les hommes vers les villes, l'abondance de ménages dont le chef est une femme impose la participation des femmes à tous les aspects de la production agricole et halieutique. Ces femmes supportent un "double fardeau" : elles contribuent largement aux activités alimentaires et génératrices de revenus et elles continuent de pourvoir aux besoins de leur famille. D'un autre côté, une poignée de femmes plus charismatiques ont réussi, de leur propre initiative, à tourner cette situation à leur avantage en créant des entreprises d'aquaculture à vocation commerciale, par exemple des éclosiers de crevettes situés dans

la cour de leur ferme, sur la côte sud de Sumatra, ou des fermes piscicoles sur la côte est de Malaisie.

### Information et vulgarisation

De nombreux facteurs limitent l'accès des femmes à l'information. Les efforts de vulgarisation actuellement déployés reposent sur l'hypothèse que la famille est une institution altruiste et que l'information circule sans aucune restriction entre tous les membres de la famille concernés. Ces efforts ont tendance à ne s'adresser qu'aux membres masculins de la communauté. Les organismes de vulgarisation considèrent en général les hommes comme les chefs de famille ou estiment plus facile et plus rapide d'éduquer les hommes. En outre, la garde des enfants et d'autres tâches domestiques empêchent souvent les femmes d'assister à des réunions, et des facteurs culturels peuvent leur interdire de quitter leur maison ou leur environnement immédiat pour aller suivre des cours de formation. Dans la plupart des pays d'Asie du Sud et certains pays d'Asie du Sud-Est, le taux d'alphabétisation des femmes est très inférieur à celui des hommes, ce qui limite encore l'accès des femmes aux supports de vulgarisation et de formation.

Des organisations non gouvernementales et des établissements de recherche ont expérimenté diverses méthodes pour axer sur les femmes les messages de vulgarisation en matière d'aquaculture. Dans le nord-est de la Thaïlande, le projet socio-éducatif d'aquaculture de l'Institut asiatique de technologie (AIT) s'est délibérément efforcé de s'adresser aux enfants, dans l'espoir qu'ils pourraient communiquer leurs connaissances à leurs parents illettrés. Dans le cadre de ce même projet, des affiches et des brochures de vulgarisation ont été distribués dans les centres de santé communautaire afin d'essayer de toucher les femmes. Au Bangladesh, le projet CARE CAGES (l'aquaculture en cages au service de la sécurité économique) a réussi à inciter les femmes ne possédant pas de terres à participer à la culture en cages de ressources aquatiques appartenant à la collectivité.

La plupart des organismes officiels de vulgarisation en matière d'aquaculture sont moins soucieux d'égalité entre les sexes et ne font pas d'efforts particuliers en direction des femmes. Il y a toutefois des exceptions, notamment le ministère de l'Environnement et des ressources naturelles (DENR) des Philippines, qui oblige son personnel à effectuer, avant de lancer un projet, une analyse des sexospécificités, afin de mieux cibler les différents membres des ménages.

Malheureusement, le DENR philippin ne réalise qu'une infime partie du travail de vulgarisation en matière d'aquaculture, la majeure partie de ces activités étant menée par le Bureau des pêches et des ressources aquatiques (BFAR), institution qui prête

aussi peu d'attention aux disparités entre hommes et femmes que le ministère des Pêches de Thaïlande. Ce décalage met en lumière les problèmes résultant de buts de développement divergents entre des institutions d'un même gouvernement et la nécessité de définir des objectifs communs.

L'un des obstacles à l'information des femmes est la pénurie de vulgarisatrices. En aquaculture comme dans d'autres domaines dits techniques, le nombre d'agentes de vulgarisation est généralement bien inférieur à celui des formatrices dans le secteur de la santé et de la puériculture. Dans des pays tels que le Bangladesh et l'Inde, des normes religio-culturelles, le *pardah* et la restriction de la mobilité des femmes limitent l'interaction entre les vulgarisateurs hommes et les pêcheuses.

### Accès aux ressources

Pour promouvoir la participation des femmes à l'aquaculture, il importe de leur permettre d'accéder au crédit. Par rapport aux hommes, les femmes ont généralement un accès limité au crédit officiel, ne serait-ce que parce qu'elles possèdent rarement des biens pouvant servir de caution. Elles sont en outre plus souvent illettrées, ont moins de contact avec les institutions officielles, et sont victimes des préjugés des directeurs de banque, tandis que les hommes, qui ont effectivement accès au crédit et au soutien socio-culturel, ont relativement peu de difficultés à se lancer dans des activités commerciales artisanales ou de grande envergure. Il faut également tenir compte de l'accès aux vastes plans d'eau : lacs, réservoirs et fleuves. Les femmes sont désavantagées à cet égard, parce qu'il leur faudrait avoir des contacts avec les structures officielles locales, à forte dominance masculine. La distance entre ces plans d'eau et leur ferme empêche aussi les femmes de participer fréquemment à des activités aquacoles.

### Participation, prise de décisions et perspectives de changement

Les femmes jouent un rôle considérable dans l'aquaculture et leur contribution est importante. Mais l'aquaculture peut-elle renforcer considérablement les moyens d'existence des femmes tout en leur permettant d'affirmer leur position dans la société ?

Pour participer davantage, les femmes doivent prendre part à la prise de décisions et à la gestion. Dans des pays tels que la Thaïlande et les Philippines, des femmes tiennent les cordons de la bourse du ménage, mais ce sont les hommes qui prennent les décisions quand il s'agit de consentir un investissement important. Les projets de développement négligent ou évitent souvent de remettre en cause les relations traditionnelles entre les sexes, en

raison des difficultés que cela implique, des conflits que cela peut engendrer au sein du ménage et de l'impopularité des politiques des pouvoirs publics qui pourraient en résulter. Or, nous ne saurions négliger le paramètre des relations hommes-femmes si nous voulons améliorer le potentiel des femmes et augmenter, grâce à l'aquaculture, les ressources alimentaires et d'autres avantages pour les ménages pauvres et marginaux.

Il faut tenir compte des aspects suivants si l'on veut faire mieux participer les femmes au développement de l'aquaculture et améliorer leur situation économique :

- Les institutions et organisations qui œuvrent en faveur du développement de l'aquaculture doivent mieux comprendre les relations hommes-femmes existant dans la communauté et le ménage. Le développement de techniques participatives permet d'intégrer plus largement l'expérience des femmes.
- Des ateliers et des réunions devraient être organisés pour mieux sensibiliser la collectivité et les personnes qui s'efforcent de développer l'aquaculture à l'égalité entre hommes et femmes. Des exemples de réussite des femmes dans le secteur de l'aquaculture peuvent être présentés. Ainsi, au Vietnam, on a signalé que lorsque les femmes peuvent suivre elles-mêmes des cours, elles sont par la suite en mesure de prendre les décisions en matière d'aquaculture.
- L'aquaculture intégrée avec l'élevage et la culture potagère s'est avérée un modèle de réussite à l'égard de la participation des femmes. Les femmes étant les principales responsables de ces activités et ayant davantage le contrôle du résultat, il est prouvé que la mise au point de ces modèles profite directement aux femmes.
- Dans cet ordre d'idée, il conviendrait d'améliorer les efforts de formation et de vulgarisation en matière d'aquaculture, en adoptant une approche plus globale, tenant compte à la fois de l'emploi du temps des femmes, de leurs responsabilités au sein du ménage, de leur niveau d'alphabétisation et de tous les aspects de leurs tâches quotidiennes. On pourrait, par exemple, leur proposer des services de garde d'enfants pendant toute la durée de la formation; leur offrir un "guichet unique" collectif où elles pourraient obtenir tous les renseignements nécessaires à un même endroit et qui leur permettrait de renforcer leurs réseaux informels au sein de la communauté; prendre en considération le problème particulier de la mobilité des femmes et leur offrir des "cours de formation itinérants" allant à la rencontre des

femmes; proposer des formations distinctes pour les hommes et les femmes, afin d'encourager leur participation active; recruter du personnel de vulgarisation féminin, et faire participer les femmes à la conception et à la mise au point de techniques afin que celles-ci répondent aux besoins et aux capacités physiques des femmes et facilitent leurs activités aquacoles.

- Des indicateurs devraient être mis au point de manière à ce que la participation des femmes soit régulièrement suivie et que leurs activités ou leur participation à l'aquaculture puissent être réorientées régulièrement.
- Bien que ce soient des femmes qui assurent la vente au détail de poisson dans de nombreux pays du Sud-Est asiatique, leur information sur le marché est très limitée. Il faut mettre en place un mécanisme qui permette aux femmes d'accéder plus efficacement à l'information commerciale et les mette en relation avec un réseau commercial plus vaste.

Il reste toutefois une question essentielle. Pourquoi souhaitons-nous que les femmes participent à l'aquaculture ? Est-ce simplement pour améliorer les revenus du ménage, ou voulons-nous sérieusement améliorer leurs capacités et leur statut socio-culturel et politique ? À quoi voulons-nous que les femmes participent ? Une aquaculture plus lucrative mais moins durable sur le plan écologique ? Ou une aquaculture de subsistance servant à améliorer les ressources alimentaires ? Se contenter d'accroître la participation des femmes sans tenir compte des avantages particuliers qu'elles peuvent en retirer et leur donner un contrôle égal ou meilleur sur les ressources pourrait faire encore empirer leur situation sociale actuelle et augmenter leur charge de travail.

**Source :** *INFOFISH International* 3/2000.

*Malene Felsing, spécialiste en biologie marine, est assistante de recherche à l'Institut d'Aquaculture, Université de Stirling (Royaume-Uni); Cecile Brugere, socio-économiste, est également assistante de recherche à cet Institut. Kyoko Kusakabe et Govind Kelkar sont respectivement maître de conférences et chargé de cours à l'Institut asiatique de technologie (études sur la parité et le développement). Le présent article repose sur une étude menée conjointement par l'Institut d'aquaculture et l'Institut asiatique de technologie avec le concours financier de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC).*

## Expériences internationales en matière de gestion des pêches communautaires – succès et écueils

Masamichi Hotta

Conseiller, Tetra Co. Ltd., Tokyo (Japon)

Dans cet article, l'auteur donne des exemples de l'expérience abondante que le Japon a acquise en matière de gestion communautaire des pêches. Il s'agit du condensé d'un exposé présenté par l'auteur à un séminaire sur les partenariats destinés à assurer la durabilité du secteur des pêches, qui s'est tenu à Penang (Malaisie) en novembre 1997.

La gestion de la pêche artisanale est devenue essentielle au cours des dix dernières années et représente un extraordinaire défi tant pour les communautés locales que pour les pouvoirs publics. Contrairement aux activités de pêche de grande envergure, les pêches artisanales sont difficiles à gérer au niveau national, pour les raisons suivantes :

- La limitation de la pêche artisanale entraîne une perte de revenus et d'emplois pour les pêcheurs.
- La suppression du libre accès aux ressources halieutiques et l'imposition d'une maîtrise de la gestion causent souvent de graves problèmes économiques et sociaux aux communautés des pêcheurs. Mais si l'on maintient cette pratique du libre accès aux zones de pêche, les ressources s'épuiseront, les bénéfices économiques diminueront et la stabilité de la communauté sera mise à mal.

Une consultation réunissant des experts de la FAO et du Japon sur la gestion des pêches s'est tenue à Kobe en 1992. À cette occasion, les participants ont souligné qu'il fallait structurer la gestion des pêches artisanales en partant de la base plutôt que du sommet. Depuis, de nombreuses études ont été menées, et il est à présent largement admis qu'il faut partager l'autorité entre les pouvoirs publics et une communauté donnée pour gérer efficacement les ressources halieutiques. C'est ce qu'on appelle la gestion communautaire des pêches. La Malaisie, les Philippines, le Sri Lanka, la Thaïlande, l'Indonésie et le Viet Nam s'intéressent de plus en plus à de tels systèmes de gestion décentralisée des pêches.

La gestion communautaire des pêches repose essentiellement sur la participation des pêcheurs à : a) la planification et à la prise de décision; et b) la mise en œuvre, le contrôle, le suivi et l'évaluation des activités de gestion.

### Raison d'être de la gestion communautaire des pêches

Lorsque les pêcheurs contribuent à élaborer le mode de gestion, on peut s'attendre à ce qu'ils le respectent. Il ne sera pas nécessaire de faire appliquer ce règle-

ment par une entité extérieure. Par conséquent, ce mode de gestion sera à la fois efficace et économique. De plus, dans une communauté de pêcheurs très soudée, les sanctions sociales sont beaucoup plus efficaces que les sanctions juridiques.

Les éléments principaux dans l'élaboration d'un plan de gestion communautaire des pêches sont les suivants : la communauté de la responsabilité en matière de gestion; établissement de limites territoriales et incitations à établir des systèmes de gestion locaux.

### Transfert à la communauté de la responsabilité en matière de gestion

Le transfert de responsabilité ne peut se faire que s'il existe des associations de pêcheurs structurées au niveau villageois. Or, celles-ci font souvent défaut, ce qui gêne les pouvoirs publics. Et même lorsque ces associations existent, elles ne peuvent pas assumer immédiatement des responsabilités en matière de gestion car elles manquent d'expérience de compétences spécialisées en la matière. L'acquisition de ces compétences se fait progressivement. Promouvoir l'établissement d'organisations communautaires viables est la première étape sur la voie de la gestion communautaire des pêches.

Les organisations communautaires chargées de la gestion des pêches doivent, en effet, être économiquement et socialement viables, sinon les pêcheurs ne leur feront pas confiance. En fait, ces associations doivent gagner la confiance des pêcheurs quant à leurs compétences et leurs capacités avant même de commencer à s'occuper de la gestion des ressources.

Lorsque la gestion des pêches est déléguée aux pêcheurs, il faut assurer un partage et une répartition équitables des bénéfices entre eux. La pêche à tour de rôle est un moyen d'atteindre cet objectif : les sites de pêche sont exploités par différents pêcheurs successivement de façon que tous puissent avoir leur part des zones les plus productives. Une autre méthode consiste à mettre en commun tous les revenus réalisés sur les prises provenant d'une zone donnée et à les répartir équitablement entre les pêcheurs. Ce type de gestion se pratique au Japon. Au Sri Lanka, les pêcheurs rapportent une partie de l'argent qu'ils ont gagné en faisant un don à visée sociale, en espèces ou en nature, à la communauté.

La capacité de la communauté de gérer la ressource halieutique dépend en partie du soutien qu'elle reçoit des pouvoirs publics. Certains administrateurs des

pêches renoncent parfois à contrecœur à leur autorité et à leur pouvoir.

La gestion des pêches communautaires doit être intégrée au cadre juridique national car les organismes communautaires doivent être reconnus juridiquement pour que leurs décisions puissent être appliquées. Ces associations peuvent réglementer le comportement des pêcheurs locaux en leur imposant des sanctions communautaires sans caractère officiel, mais elles n'ont aucune emprise sur les pêcheurs d'autres communautés. Si, par contre, on les investit d'un pouvoir juridique, elles seront en mesure de faire appliquer le règlement aux pêcheurs d'autres communautés.

#### *Établissement de limites territoriales*

L'établissement de limites territoriales dans la zone adjacente à la communauté est le fondement de la gestion communautaire des pêches. Cette pratique est utilisée notamment dans les systèmes traditionnels de pêche au Japon, aux Philippines, en Indonésie, à Sri Lanka, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Îles Salomon et aux Îles Fidji, notamment. Il est intéressant de délimiter les eaux pour les réserver à l'usage exclusif des pêcheurs car ce système les incite à établir des systèmes d'autorégulation puisqu'ils sont détenteurs d'une propriété génératrice de richesse. Le respect repose sur la confiance. Le fait que les pêcheurs aient la maîtrise des ressources permet d'appliquer un système de gestion puisqu'ils seront motivés à les préserver.

#### *Incitations données aux pêcheurs pour qu'ils établissent des systèmes de gestion locaux*

Une action collective de pêche et de commercialisation du poisson, comme le développement de la commercialisation coopérative, pourrait constituer une telle incitation. Elle renforcerait le pouvoir de négociation des pêcheurs. La commercialisation coopérative peut être associée à la gestion. Ainsi, l'autorité chargée de la gestion locale peut apprendre aux pêcheurs à déterminer s'ils doivent aller pêcher un jour donné après avoir étudié les tendances du marché du poisson. Si les prix sont défavorables, les sorties sont annulées.

Au Japon, les ressources halieutiques côtières sont gérées par quelques 1 200 coopératives réparties dans tout le pays. Chacune d'entre elles a son règlement d'application, qui entre dans le cadre de la législation nationale sur les pêches et les coopératives de pêche. Ce système juridique donne le pouvoir aux coopératives d'exercer un droit de pêche ou un certain type de droit de propriété sur les ressources qui relèvent de leur compétence. L'accès aux zones délimitées est réservé aux membres des coopératives. Celles-ci établissent des réglementations concernant les bateaux, l'équipement, la saison, la taille des filets, la commercialisation du poisson, notamment.

Le cadre juridique dans lequel s'inscrit la gestion décentralisée des pêches pratiquée au Japon peut-il être un modèle à suivre pour les autres pays ? Pour répondre à cette question, il est nécessaire de mener des études approfondies. Si le Japon doit être pris comme modèle, il faudra adapter soigneusement ce modèle aux conditions locales.

Les instituts de recherche halieutique du Japon jouent un rôle important dans la gestion des pêches en ce sens qu'ils appellent l'attention des pêcheurs sur l'état de la ressource. Des poissons de plus petite taille, une chute des prix, des revenus de la pêche allant diminuant, une concurrence plus forte sont tous des signaux d'alarme. Les pêcheurs prennent ensuite les mesures de gestion eux-mêmes.

Dans le passé, la gestion des pêches n'était assumée qu'en cas de crise. Aujourd'hui, les pêcheurs sont plus prudents grâce au soutien de ces instituts de recherche. Les pêches côtières du Japon appartiennent à trois types du point de vue de la gestion : pêches récifales, pêches d'espèces mobiles et aquaculture. Les méthodes de gestion, qui diffèrent pour ces trois types de pêche peuvent être classées selon cinq grands objectifs :

- *Discipline et organisation sur les lieux de pêche* : La pêche est gérée de façon à éviter que les pêcheurs ne se ruent sur des lieux de pêche fertiles tels que les récifs artificiels. La pêche à tour de rôle permet de réglementer le type d'engin utilisé, les périodes et les heures de pêche, la position des engins à caler.
- *Gestion des lieux de pêche* : La capacité d'un lieu de pêche est limitée. Si de nouveaux bateaux viennent pêcher dans cette zone, la production totale demeurera la même, tandis que les prises individuelles diminueront. Par conséquent, on détermine un nombre maximal de bateaux de pêche autorisé à évoluer à cet endroit, tandis que les bateaux supplémentaires sont transférés vers d'autres zones afin d'améliorer le rapport coût-efficacité.
- *Stabilisation des prix du poisson* : Les prix du poisson sont stabilisés grâce à une politique de contingents et de maîtrise de l'effort de pêche. Deux jours de pêche seront par exemple suivis d'un jour sans pêche.
- *Conservation de la ressource* : L'utilisation de filets à mailles plus larges n'a pas seulement contribué à préserver les stocks de poissons; elle a également permis d'augmenter les bénéfices en augmentant la taille des poissons et en en faisant monter le prix.
- *Amélioration des stocks de poissons* : L'élevage piscicole et l'établissement de récifs artificiels peuvent contribuer à améliorer les stocks de poissons.

Toutes ces mesures ont pour finalité d'optimiser le rendement économique dans le contexte d'une pêche durable.



En résumé, les coopératives des pêches au Japon jouent un rôle essentiel dans la gestion communautaire des pêches. En voici les caractéristiques :

- Tous les membres cèdent les ventes de poissons à la coopérative, ce qui permet à cet organisme de comprendre, d'évaluer les tendances de la production et de déterminer où en sont les efforts de gestion.
- Les coopératives qui fonctionnent bien sont dotées d'un comité qui veille à assurer une bonne coordination entre les pêcheurs pour ce qui est de l'adoption de mesures de gestion. Ces comités servent d'intermédiaires en permettant de coordonner les différents avis des pêcheurs afin de dégager un consensus sur les mesures de gestion qu'il s'impose de prendre.
- Sans exception, les coopératives qui réussissent sont celles qui sont dotées d'un groupe d'étude actif de jeunes pêcheurs qui contribuent à lancer de nouvelles idées. Les pratiques telles que le système de mise en commun des prises ou de la rotation des pêcheurs, à présent très répandues au Japon, ont été établies par ces groupes d'étude avec l'aide des instituts de recherche halieutique.

Une loi sur la conservation et la gestion des ressources aquatiques marines, qui porte sur les sardines, chincharids, maquereaux, balaoux, lieux de l'Alaska et crabes, est entrée en vigueur en 1997. On continuera

de faire des efforts pour intégrer cette réglementation à la législation sur les pêcheries et aux mécanismes existants en matière de gestion halieutique. Cette réglementation oblige les pêcheurs à faire connaître leurs prises.

Les questions qu'il conviendra d'examiner sont les suivantes : a) application de la loi susmentionnée aux bateaux chinois et coréens qui opèrent dans les eaux avoisinant le Japon; b) établissement d'une autorité de gestion unique; c) établissement de systèmes de notification précoce des prises; et d) retrait des bateaux.

*L'auteur, M. Masamichi Hotta, anciennement responsable principal de la planification des pêches au siège de la FAO à Rome, est actuellement conseiller auprès du Overseas Consulting Department de Tetra Co. Ltd. à Tokyo (Japon).*

**Source :** Bay of Bengal Programme

Dr. Kee-chai Chong  
Bay of Bengal Programme  
P.O. Box 1054  
91, St. Mary's road  
Abhiramapuram  
Madras 600 018  
(Indes)

## INDE

### L'industrie de l'algue en Inde

Le volume de janvier-mars 1999 de *Naga*, le bulletin trimestriel du Centre international pour la gestion des ressources bioaquatiques (ICLARM) contient un article de P. Kaladharan et N. Kaliaperumal sur l'industrie de l'algue en Inde. Selon le résumé, "L'industrie de l'algue en Inde est surtout une industrie familiale qui repose exclusivement sur le stock naturel d'algues rouges, source d'agar (gélose), telles que *Gelideilla acerosa* et *Gracilaria edulis*, et d'espèces brunes, source d'algine, telles que *Sargassum* et *Tubinaria*. L'Inde produit 110 à 132 tonnes d'agar sec par an à partir de près de 880 à 1 100 tonnes d'agrophytes secs, et 360 à 540 tonnes d'algine à partir de 3 600 à 5 400 tonnes d'alginoxytes secs".

Aucune tentative n'a été faite pour augmenter la production aquacole, malgré le grand nombre de baies et de lagons abrités qui se prêteraient à l'aquaculture. Près de 1 200 personnes, dont 70 pour cent de femmes, participent au ramassage et au traitement des algues. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes (70 pour 30) à récolter des algues sur les sites naturels,

tandis que, dans l'industrie de transformation, les ouvrières et les ouvriers sont en nombre quasiment égal. Une entreprise familiale est constituée généralement d'un ouvrier qualifié (toujours un homme) et de huit à dix assistants, hommes et femmes. L'ouvrier qualifié touche 1 200 à 1 500 roupies par mois, les autres ouvriers 900 à 1 200 roupies et les ouvrières 750 à 900 roupies (1 USD = 40 roupies).

L'industrie de l'algue connaît de nombreux problèmes : surexploitation entraînant une pénurie de matière première; médiocre qualité de la matière première; pénurie de main-d'œuvre au cours de la saison de récolte et de transplantation du riz; absence de technique qui permettrait d'améliorer la qualité du produit traité et manque d'information sur les nouvelles ou autres sources de matières premières.

**Source :** *Naga*, janvier-mars 1999

# Ouvrages et publications



## Les femmes et la pêche : comprendre le rôle des femmes dans le secteur de la pêche

D'après les principales conclusions d'une étude réalisée par le Bureau australien des sciences rurales (BRS) sur la place des femmes dans le secteur de la pêche, les femmes effectuent 50 pour cent des tâches administratives et font rentrer 26 à 50 pour cent des revenus familiaux. Si la majorité des répondantes se sont déclarées satisfaites de leur rôle, 50 pour cent d'entre elles souhaitent que leur rôle soit davantage reconnu et bénéficier d'un statut pour le travail qu'elles accomplissent.

Cette étude s'inscrit dans un vaste projet de recherche lancé par le réseau sud-australien WIN (Women's Industry Network), une organisation non gouvernementale qui œuvre en faveur des femmes dans le secteur des pêches, et par le Centre de sciences sociales du BRS. Cette recherche porte sur les femmes dans le secteur de la pêche commerciale et traite de la pêche dans la nature et de l'aquaculture. Elle repose sur l'hypothèse que la place des femmes dans le secteur australien de la pêche est mal rendue dans les statistiques de l'industrie et que les contributions de femmes à la production et à la productivité du secteur ne sont pas reconnues.

En mars 2000, WIN a lancé un plan d'action en faveur des femmes dans l'industrie des produits de la mer, "*Empowering Fishing Women to Capitalise on Networks*" ("*Donner aux pêcheuses les moyens de s'appuyer sur des réseaux*"). Ce plan fait suite aux conclusions formulées dans le rapport du BRS et définit un cadre national permettant aux femmes qui travaillent dans le secteur des produits de la mer de se fixer des objectifs.

Le rapport du BRS, "*Fishing for Women: Understanding Women's Roles in the Fishing Industry*" ("*Les femmes et la pêche : comprendre le rôle des femmes dans le secteur de la pêche*"), établi à la demande de WIN, est un volet important du plan d'action. Il reproduit les résultats de la recherche préliminaire

permettant de mieux comprendre le rôle des femmes dans le secteur de la pêche. Le propos du rapport est de répondre à un besoin immédiat d'information sur la place des femmes dans le secteur de la pêche et d'aider celles-ci à élargir leur rôle. Autre objectif important, cette étude vise à recueillir l'avis des femmes sur la valeur des réseaux et les services qu'ils doivent fournir. WIN pourra ainsi promouvoir son plan d'action et éventuellement servir de modèle à des organisations similaires d'autres régions d'Australie. D'après le rapport, les principaux services souhaités par l'ensemble des réseaux sont la création d'un forum où d'autres femmes du secteur pourraient se rencontrer, et la promotion de la formation des femmes dans ce secteur.

Le texte intégral (en anglais) du rapport du BRS, par Heather J. Aslin, Trevor Webb et Melanie Fisher, peut être consulté en ligne, en version pdf (109 pages, 503 k), à l'adresse : [http://www.brs.gov.au/social\\_sciences/fishwomen.pdf](http://www.brs.gov.au/social_sciences/fishwomen.pdf)

Renseignements complémentaires :

Mélanie Fisher, directrice  
Tél. : +61 2 6272 5600  
Mobile : +61 419 255 005  
Télécopieur : +61 2 6272 4687  
Mél : [socialsciencescentre@brs.gov.au](mailto:socialsciencescentre@brs.gov.au)

Adresse postale :

Social Sciences Centre  
Bureau of Rural Sciences  
PO Box E11  
Kingston ACT Australia 2604

## Productivité de la pêche vivrière et connaissance des ressources marines chez les Polynésiens originaires de l'île de Tikopia (Îles Salomon)

par Norman Quinn et Melchior Mataka

Cette étude décrit les pratiques halieutiques et la connaissance locale des ressources marines d'un groupe de Polynésiens originaires de Tikopia, réinstallés aux îles Russel dans les années 50. L'exploitation des ressources marines et les comportements culturels liés à l'utilisation des ressources dans leur nouvel habitat sont analysés. De nouvelles techniques comme l'utilisation de lignes monofilament, d'hameçons et de harpons métalliques ont été adoptées. Des organismes maritimes ont apporté à cette société de la nourriture, des matériaux pour la fabrication d'outils et d'ustensiles, des armes, des bijoux et des médicaments en quantités suffisantes pour de

nombreuses générations. L'introduction de la pêche commerciale a entraîné une évolution progressive de la manière dont l'exploitation des ressources marines est perçue. La population de Nukufero s'interroge sur la valeur qu'elle attache à ses ressources marines et examine comment concilier le développement et le respect de l'attitude traditionnelle face à l'exploitation des ressources marines sans pour autant porter préjudice aux valeurs culturelles ni aux stocks de poissons.

*Micronesica* 32(1): 95-107, 1999

## Une conférence par courrier électronique sur la gestion des ressources aquatiques et la durabilité des moyens de subsistance des populations pauvres

En juin 2000, l'Agence britannique de développement international (DFID) a lancé une conférence par courrier électronique sur la gestion des ressources aquatiques et la durabilité des moyens de subsistance des populations pauvres. À cette conférence, organisée par le programme Gestion des ressources aquatiques du DFID, implanté en Asie du Sud-Est, participaient des particuliers, des groupes, des organisations internationales, des organismes nationaux et des ONG. L'objectif était de "proposer une tribune aux professionnels intervenant dans la gestion des ressources aquatiques, dans le contexte des moyens de subsistance des populations pauvres, d'échanger des expériences, de réfléchir sur les approches et de contribuer au développement de ces populations." Les débats s'articulaient autour de cinq grands thèmes :

Thème 1 : le rôle des ressources aquatiques dans les moyens de subsistance des populations pauvres.

Thème 2 : mise en évidence du rôle des ressources aquatiques dans les moyens de subsistance des populations pauvres.

Thème 3 : techniques et procédés améliorant la gestion des ressources aquatiques par les populations pauvres.

Thème 4 : processus d'apprentissage et de communication améliorant la capacité des populations pauvres à gérer leurs ressources.

Thème 5 : institutions, organisations, stratégies et législations qui régissent la gestion des ressources aquatiques par les populations pauvres.

cher diverses grandes catégories de personnes ayant accès à Internet. La conférence a été annoncée par envoi direct de messages électroniques, par des liens dynamiques et une publicité sur l'Intranet d'organisations partenaires et de sites Web, notamment des organisations suivantes : Agence britannique de développement international, service des modes de subsistance, Réseau des centres d'aquaculture pour la région Asie et Pacifique (RCAAP), Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Centre international pour la gestion des ressources bioaquatiques (ICLARM), Institut international de la reconstruction rurale (IIRR), Institut asiatique de technologie (AIT) et Université de Newcastle, Centre de recherche sur l'exploitation des terres et les ressources aquatiques (CLUWRR), bulletin en ligne *New Agriculturalist* (WRENMedia) et Centre d'information sur les réseaux agricoles: Centre d'information sur les réseaux d'aquaculture (AQUANIC).

Les participants à la conférence par courrier électronique se sont proposés spontanément et les échanges de courriers entre participants inscrits sur les thèmes de la conférence ont été placés sur le site Web (en anglais uniquement). Après la conférence en direct, un secrétariat composé de spécialistes a rédigé les actes au cours d'une réunion de deux jours et a publié un document final sur le site : <http://naca.fisheries.go.th/dfid>

La conférence par courrier électronique est considérée comme un moyen rapide et économique de tou-

## Mise à jour de la liste des abonnés

Pour garantir le bon fonctionnement de notre service, nous devons nous assurer que les coordonnées auxquelles nous adressons nos publications sont correctes, de manière à éviter d'imprimer trop de copies ou d'en envoyer plusieurs aux mêmes destinataires. Nous pourrions ainsi faire des économies de papier.

Si votre adresse a changé ou si vous souhaitez (ou connaissez quelqu'un qui souhaiterait) apparaître sur la liste des abonnés au bulletin d'information *Hina, les femmes et la pêche* de la CPS, veuillez remplir le formulaire ci-dessous et nous le retourner :

### Coordonnées des abonnés au bulletin d'information *Hina, les femmes et la pêche*

Prénom : .....

Nom de famille : .....

Adresse complète : .....

Téléphone/télécopie : .....

Mél. : .....

- Veuillez modifier mes coordonnées comme indiqué ci-dessus
- Veuillez m'inscrire sur la liste de vos abonnés
- Je reçois actuellement des duplicatas et vous prie d'y remédier
- Je reçois actuellement un seul exemplaire du bulletin et souhaiterais à l'avenir en recevoir ...
- Je n'ai plus besoin des copies imprimées du Bulletin, mais veuillez m'informer chaque fois qu'une nouvelle publication apparaît sur le site Internet de la CPS

Le SIRMIP est un projet entrepris conjointement par 5 organisations internationales qui s'occupent de la mise en valeur des ressources halieutiques et marines en Océanie. Sa mise en oeuvre est assurée par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), l'Agence des pêches du Forum du Pacifique Sud (FFA), l'Université du Pacifique Sud, la Commission océanique de recherches géoscientifiques appliquées (SOPAC) et le Programme régional océanique de l'environnement (PROE). Ce bulletin est produit par la CPS dans le cadre de ses engagements envers le SIRMIP. Ce projet vise



Système d'Information sur les Ressources  
Marines des Îles du Pacifique

à mettre l'information sur les ressources marines à la portée des utilisateurs de la région, afin d'aider à rationaliser la mise en valeur et la gestion. Parmi les activités entreprises dans le cadre du SIRMIP, citons la collecte, le catalogage et l'archivage des documents techniques, spécialement des documents à usage interne non publiés; l'évaluation, la remise en forme et la diffusion d'information, la réalisation de recherches documentaires, un service de questions-réponses et de soutien bibliographique, et l'aide à l'élaboration de fonds documentaires et de bases de données sur les ressources marines nationales.